

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

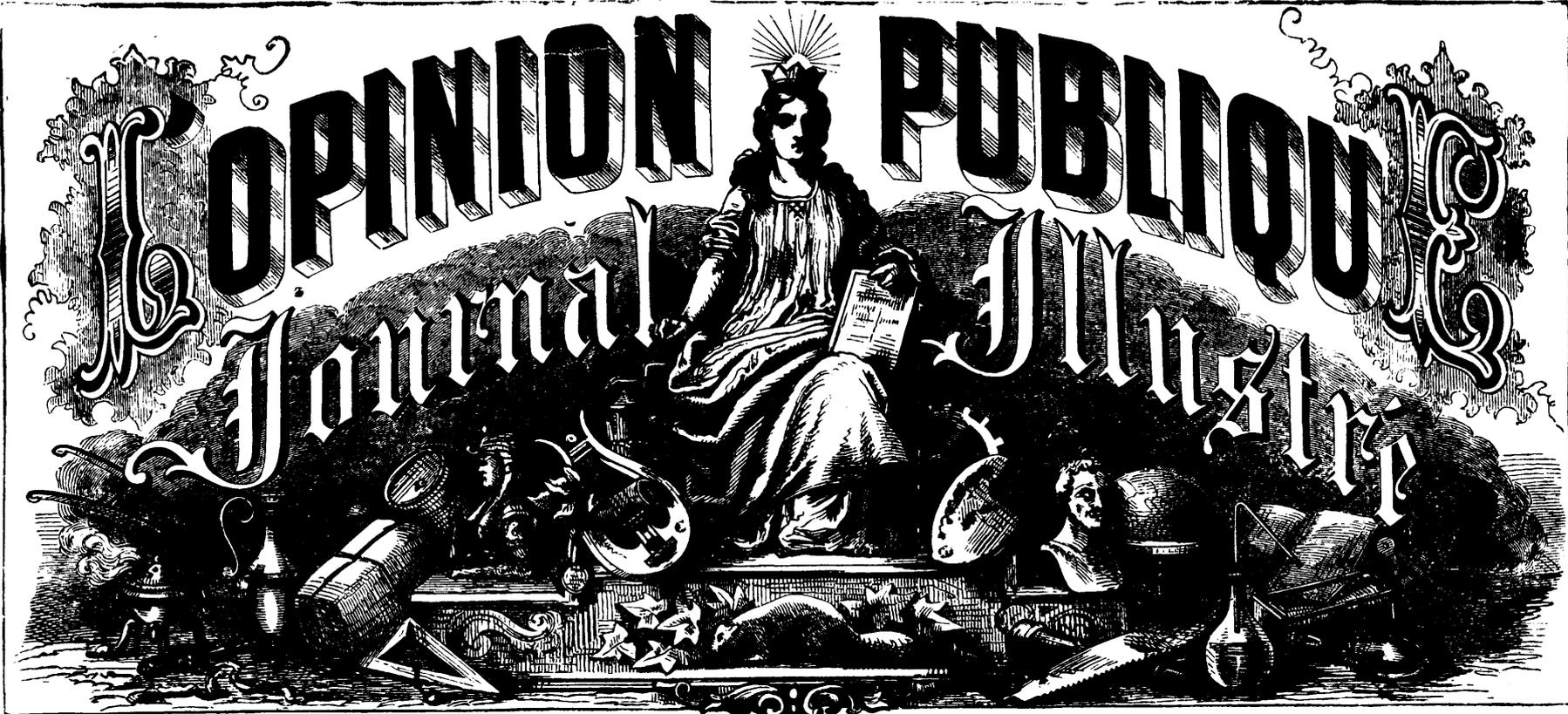
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL. II.—No. 38.

MONTREAL, JEUDI, 21 SEPTEMBRE, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

UN AUTRE PROGRES.

La *Minerve* annonçait, il y a quelques jours, qu'elle entrerait dans sa quarante-quatrième année sous une nouvelle raison sociale, et que M. Dansereau, rédacteur-en-chef du journal depuis le départ de M. Provencher, en devenait propriétaire-conjoint avec MM. Duvernay. C'est une des meilleures nouvelles que la *Minerve* nous ait donnée depuis longtemps; aussi elle a été saluée avec joie par toute la presse française, heureuse de constater un succès qui est pour elle un indice de progrès.

Jusqu'à présent, le journalisme canadien n'a pas été véritablement une carrière. On était journaliste en passant, en attendant mieux. Le journal n'était que le vestibule d'un avenir meilleur; on en sortait usé ou dégoûté pour entrer dans un emploi public. C'était l'oubli à la suite du sacrifice.

Et ce qui était un malheur pour le pays, c'est qu'on cessait d'être rédacteur, lorsqu'on était davantage en état de l'être. Les propriétaires, hommes, la plupart de l'ancien régime, habitués à faire écrire pour la gloire et l'amour de Dieu, se contentaient, pour s'excuser, de dire qu'ils ne pouvaient faire mieux, vu l'indifférence de la population pour la lecture.

Mais depuis quelques années, les Canadiens comprennent que le journalisme est une affaire comme les autres, qui demande de l'énergie, de l'activité et beaucoup d'esprit d'entreprise. Ils comprennent aussi combien il est important d'intéresser les rédacteurs au succès et à la prospérité de leur journal, de les convaincre qu'ils recueilleront, un jour, le fruit de leurs peines et de leurs travaux, qu'on ne les jettera pas enfin sur la voie publique après avoir exploité leur talent et ruiné leur santé.

Heureusement que le peuple, à mesure qu'il prend le goût de la lecture, devient plus difficile et rend, par conséquent, plus précieux les services des hommes de lettres. Ce n'est pas encore l'âge d'or; mais enfin ce n'est plus l'âge de fer.

Il appartenait à la *Minerve* de rendre hommage aux services des hommes qui ont fait sa réputation dans la personne de l'un d'entre eux. Et ses propriétaires ne pouvaient faire un meilleur choix.

M. Dansereau est non-seulement un bon écrivain, mais il est de plus homme d'affaires, hardi, entreprenant et sage. Esprit pratique, curieux et souple, il sait une foule de choses, profite de tout, et peut vaquer à plusieurs choses en même temps. Il ne se serait pas perdu, lui, dans le labyrinthe, il aurait facilement trouvé le fil.

Nous sommes certains qu'il va donner à la *Minerve* une impulsion vigoureuse, et que sous tous les rapports le changement qu'elle vient de subir sera un heureux événement. Un journal comme la *Minerve* peut faire beaucoup de mal et beaucoup de bien: l'influence qu'elle exerce sur les destinées du pays est considérable et doit augmenter le sentiment de sa responsabilité.

Née d'une pensée de dévouement, d'un sentiment patriotique, elle en impose avec raison à la population canadienne par l'éclat de son passé et la grandeur des services qu'elle a rendus à la patrie. Depuis plus de quarante ans, elle a été le flambeau dont la lumière a guidé la marche de la nationalité canadienne française à travers les événements les plus critiques. Que cette lumière ait toujours brillé du bon côté, je n'ai pas à le décider maintenant. Ce qu'il faut à la *Minerve*, c'est d'être assez indépendante

pour être nationale avant tout, pour être digne de la confiance de tous les hommes sincères qui croient être dans le bon chemin en suivant son drapeau, pour contrôler enfin les événements politiques au lieu de les suivre. M. Dansereau a tout ce qu'il faut pour lui donner cette indépendance et l'élever à cette respectable position.

RUMEURS POLITIQUES.

Le parti libéral parle de se réorganiser en vue des prochaines élections. C'est le *Pays* lui-même qui nous apprenait cela, il y a quelques jours. Le résultat des élections locales a ranimé la confiance de ses chefs. Ils veulent s'assurer si c'est simplement un mirage illusoire ou bien réellement l'aurore de leur règne qu'ils veulent poindre à l'horizon. Ils croient que le traité de Washington, l'achat de la Colombie et le chemin du Pacifique leur offrent des champs de bataille avantageux. C'est là qu'ils se proposent de déployer leur drapeau et de faire un puissant appel à l'opinion publique.

Mais ils diffèrent entre eux sur la base de leurs opérations. Les uns voudraient poser une bonne fois la question coloniale et la trancher d'un seul coup en arborant le drapeau de l'Indépendance ou de l'Annexion. Un grand nombre de personnes de Montréal, de Québec surtout, voudraient sauter d'un seul coup dans l'annexion; mais pour satisfaire les goûts et les tendances de beaucoup de personnes, ils consentiraient à passer par l'Indépendance dans l'espoir d'arriver bientôt à leur *Terre Promise*.

Mais voici la difficulté. Les trois quarts au moins des libéraux anglais ne veulent ni de l'Indépendance ni de l'Annexion, ils veulent rester unis à l'Angleterre, à la peine même d'avaler le traité de Washington qui leur répugne tant.

On les voit déjà qui retiennent leur colère, à la pensée que l'Angleterre pourrait bien, elle aussi, se fâcher et les envoyer paître. On dit qu'ils attendent pour prendre une décision, le retour de George Brown qui est allé voir ce qu'on pense dans la mère patrie des Anglo-canadiens, *at home*, comme ils disent avec tant de bonheur.

Or, les libéraux du Bas-Canada qui se sont cassé la tête tant de fois sur les murs, ne veulent plus recommencer ce jeu-là. L'opinion de ceux qui voulaient agiter l'opinion publique dans le Bas-Canada en faveur de l'Indépendance n'a pas encore prévalu. On veut savoir ce que les autres provinces feront auparavant, dans la crainte encore d'échapper le pouvoir au moment où on croit y toucher. En sorte que l'organisation dont on parle, et les élections prochaines se feraient dans l'ordre constitutionnel et dans le seul but de combattre le gouvernement avec ses propres mesures. Le parti libéral compte qu'avec une bonne organisation il emportera une douzaine de comté. Mais ces choses-là se font à deux, comme on dit, et M. Cartier désirerait sans doute dire son mot dans cette affaire. On dit qu'il sait bien faire les élections; ses antécédents nous permettent de le croire.

Que M. Cartier et M. Dorion fassent ce qu'ils voudront, mais qu'au moins ils recrutent leurs partisans parmi les gens intelligents, instruits et honnêtes, c'est la seule chose que nous leur demandons. Qu'on voie surgir tout ce qu'il y a de forces intellectuelles dans le pays, et de talents en état de faire honneur à la représentation. Et comme après tout, c'est le peuple qui fait les élections,

qu'il montre ce qu'il peut faire et donne la mesure de ce qu'il vaudra par le choix de ses représentants.

L. O. DAVID.

COURRIER D'ONTARIO.

Avant tout, il faut que je raconte à mes bienveillantes lectrices, cette petite historiette que Philibert Audebrand intitule: *Histoire d'un Quatrain*.—Il s'agit d'une épigramme, qu'Emile Deschamps avait écrite dans le temps, à l'occasion ci-dessous.

Lorsqu'en 1859, Napoléon III partit pour l'Italie, il fit comme en 1870, lorsqu'il quitta la capitale pour la frontière du Rhin, il nomma l'Impératrice régente.

Presque au même moment, la nouvelle régente voulut visiter la Normandie.

En faisant son entrée à Rouen, elle trouva à la gare, en tête de son clergé, monseigneur de Bonnechose, cardinal-archevêque de l'endroit, et le prélat débita un fort beau discours où il compara Eugénie à Blanche de Castille, la mère de Saint-Louis, qui fut aussi régente de France.

Aussitôt, grand scandale au faubourg St. Germain, qui trouva sans doute que l'Impératrice ne renouait pas suffisamment aux Croisades, par ses ancêtres, pour être placée tout à coup *ex æquâ* avec la mère de Saint-Louis.

Les duchesses en mangeant de rage leurs mouchoirs de dentelles.

Blanche de Castille, sortant du 2 décembre! Monseigneur n'y allait pas de main-morte!

Sur ce, arriva Emile Deschamps qui, par un quatrain, rectifia son Eminence.

A monseigneur de Bonnechose, cardinal-archevêque de Rouen.

Votre Impératrice est gentille,  
Elle est même blanche, dit-on;  
Elle est blanche, elle est de Castille,  
Mais Blanche de Castille?—Non!

Vous, qu'êtes femmes, chères lectrices, savez-vous ce qu'ajoutèrent les duchesses, au bas du quatrain?—Elle mirent, au crayon:—Certifié: bonne chose.

Les méchantes! mais on n'est pas femme pour rien. Le quatrain en question n'a jamais été imprimé, mais il a été copié à plus de 20,000 exemplaires. Il se trouvait sur l'agenda de tous les légitimistes.

Quant au poète, il était rayonnant de succès. Seulement on vint lui dire que, ses petits vers transportés aux Tuileries par la police secrète y avaient causé une larme ou deux, et cela lui fit dire cet autre mot.

—On ne sait jamais ce qu'on fait. Je voulais faire faire la grimace à un archevêque trop courtisan, et voilà que j'ai fait pleurer deux yeux espagnols.

Puisque nous y sommes, pourquoi ne vous dirais-je pas que c'est le même poète, Emile Deschamps, qui fit cette chanson contre le gouverneur du château de Vincennes, dans laquelle se trouvait ce couplet:

Monsieur le marquis de Puyvert,  
Voltigeur encore assez vert,  
Avec son habit qui le sangle,  
Son chapeau qui fait le triangle  
Et sa brette en maître d'hôtel  
Qui ne menace... que le Ciel!

Dans un autre couplet, il peignait comiquement les angoisses de ce commandant du fort, apercevant quatre ennemis:

Et bien sûr ils ne sont que quatre;  
Se déterminant à combattre,  
Il crie: "Aux armes!" en tremblant,  
Plus pâle que son drapeau blanc.

Emile Deschamps chansonna jusqu'au roi. Charles-Dix est un peu... Neuf, disait-il dans une autre chanson, à la veille de 1830.

Ils vont bien aux Etats-Unis. L'année dernière, au Massachusetts seulement, quarante-deux mariages où les épouses n'avaient pas plus de 15 ans.

.....Quinze ans! l'âge de Juliette!  
L'âge où vous vous aimiez! où le vent du matin,  
Berçait vos longs baisers et vos adieux sans fin!  
Quinze ans!—l'âge céleste où l'arbre de la vie,  
Sous la tiède oasis du désert embaumé,  
Baigne ses fruits dorés de myrrhe et d'ambroisie,  
Et, pour féconder l'air comme un palmier d'Asie,  
N'a qu'à jeter au vent son voile parfumé!

Le plus jeune mari était âgé de 16 ans.

Robinson, veux-tu bien te sauver!...

Un veuf de trente ans s'est marié à une veuve de vingt ans qui avait déjà été mariée... quatre fois.

Dame, si vous ne me croyez pas, allez-y voir.

Une veuve de 52 ans a convolé—(il paraît qu'il y a des veuves de 52 ans... et qu'elles convolent!) pour la sixième fois, avec un homme de 28 ans, (le malheureux!) qui lui-même était rendu à son quatrième mariage... (Ah! vous m'en direz tant).

Il y a des gens qui osent, après cela, vanter le régime républicain.

Eh bien, dussé-je me mettre à dos tous les aigles de Washington, je déclare que ce régime-là est un... drôle de régime!

••

Un pays superbe, qui ferait mon bonheur, si je pouvais faire le sien, c'est l'Hindoustan.

Souvent je dis tout bas:—O mes tours crennellés,

Mon vieux donjon ducal, que je vous donnerais.

Oh! que je donnerais mes blés et mes forêts,

Et les vastes troupeaux qui tendent mes collines,

Mon vieux nom, mon vieux titre, et toutes mes ruines.

Et tous mes vieux aïeux qui bientôt m'attendent pour passer seulement six mois à l'Hindoustan.

Vous ne savez pas, vous autres: c'est qu'à l'Hindoustan, mesdames, dans ce pays béni du Ciel, messieurs, les femmes ont un journal, un journal magnifique qui s'appelle: *Erhoma-Cohini Patrie*; auquel elles s'intéressent vivement et qu'elles lisent avec avidité.

Et non-seulement elles le lisent, ce qui est déjà pourtant excessivement fort, mais elles y collaborent avec cette activité et cet entraînement qu'elles mettent en tout ce qu'elles font... les soirs de bal.

Les Hindoustanaises,—les savants écrivent *hindous*, mais ils sont dans leur tort,—y publient des articles de la dernière importance, en prose ou en vers, sur les questions les plus diverses, sociales, historiques et morales.

J'aime beaucoup l'idée d'une femme qui, après avoir couché les petits, taille sa bonne plume de Tolède, pour élucider l'importante question de savoir si le roi Dagobert mettait ou non sa culotte à l'envers.

Ah! elles sont bien gentilles les demoiselles *Hindoues* qui collaborent au *Erhoma-Cohini Patrie*!.....

••

Vous plairait-il savoir combien la France a eu de constitutions à son usage, de 1791 à 1870. Lisez:

1. Celle du 3 Septembre, 1791, qui a duré quinze mois.
2. Du 24 Juin 1793, quinze mois (a fini avec Robespierre.)
3. Du 19 Vendémiaire, 2<sup>de</sup> année de la République, trois mois.
4. Du 14 Frimaire, la même année, quinze mois.
5. Du 4 Fructidor, 3<sup>ème</sup> année (Directoire), quatre ans et demi.
6. Du 22 Frimaire, 7<sup>ème</sup> année (Premier Consulat), deux ans.
7. De Thermidor, 10<sup>ème</sup> année (Second Consulat) deux ans.
8. Du 23 Floréal, 12<sup>ème</sup> année (Premier Empire) dix ans.
9. D'Avril, 1814, trois mois.
10. Du 4 Juin, 1814 (La Chartre) neuf mois.
11. Du 22 Mars, 1815 (Les Cent jours) deux mois.
12. Du 7 Juillet, 1815 (Restauration) quinze ans.
13. Du 6 Août, 1830 (Louis-Philippe) dix-huit ans.
14. Du 12 Novembre 1848 (Seconde République) deux ans.
15. Du 14 Janvier, 1852 (Second Empire) dix-neuf ans.

Depuis, nous avons eu les tentatives de réforme de la Constitution de 52, opérées sous Napoléon III, puis le gouvernement de la Défense Nationale, puis le Provisoire de M. Thiers, qui dure encore... mais qui pourra bien finir brusquement l'un de ces jours.

Lorsqu'on voit cela, il n'y a pas à dire, on se sent pris d'un respect fou pour les constitutions.

••

Arnal disait:

—Je suis bien content de ne pas aimer ce légume-là; car, si je l'aimais, j'en mangerais, et... je ne puis pas le souffrir.  
Arnal a des imitateurs.

Témoin, ce bébé, qui raisonnait avec sa bonne:

—Je suis bien content de ne pas savoir parler l'Allemand.

—Pourquoi cela?

—Parce que, comme je ne comprends pas l'Allemand, si je le parlais, je ne saurais pas ce que je dis.

Je mettrais ma main au feu que ce bébé a fait sa logique.

C. T.

## NOTES HISTORIQUES.

### WASHINGTON ET JUMONVILLE.

L'Événement de Québec reproduisait dernièrement une lettre écrite par M. John Lespérance, de St. Jean, et adressée à la *Gazette* de cette ville.

M. Lespérance voudrait avec tous ceux qui s'intéressent à la belle et noble histoire de notre pays, à cette époque pleine de gloire et de péripéties, qui s'étend de 1732 à 1764, faire copier les archives déposées dans le département de la Marine française concernant notre pays et qui peuvent disparaître pour toujours, dans l'un de ces bouleversements révolutionnaires, qui semblent chroniques à Paris. Je l'approuve pleinement sur ce point et je suis d'avis que le gouvernement devrait non seulement faire transcrire ces importants documents, mais encore les publier, à ses frais, à l'instar de New-York et de beaucoup d'autres états de la république américaine.

Après avoir approuvé l'idée émise par le Dr. Miles et le renommé M. Parkman, M. Lespérance ajoute:

« De plus, il y a des événements importants appartenant à cette remuante époque, sur lesquels il n'y a pas même à avoir de recours au moyen de catalogue de ce côté de l'eau. Je puis signaler en particulier la capture du Fort Nécessité et la mort

de Jumonville en 1753. Ayant entrepris de faire des recherches sur l'accusation de trahison, etc., de meurtre portée contre Washington, au sujet de cet incident militaire, par feu M. de Gaspé, accusation, je regrette de le dire, répétée par le Dr. Miles, dans ses histoires scolaires canadiennes, je n'ai trouvé ici que les anecdotes de la Place et l'histoire de Laetelle. Il existe à Montréal une copie de la capitulation de ce même fort Nécessité, signé par Washington et Mackay, en 1754, mais cela n'a seulement qu'une référence *ex-parte* à la mort de Jumonville, l'année d'avant.

« Si le plan de M. Parkman ainsi que de la Société Historique de Québec était adopté, il deviendrait facile d'éclaircir ce point de toute gravité, et de déterminer pour toujours la question entre M. Guizot, qui, dans sa défense de Washington a eu accès aux Archives Françaises, et les deux écrivains canadiens qui n'ont produit aucune preuve et aucun document pour appuyer leurs accusations.»

Par une assez curieuse coïncidence, j'ai voulu comme M. Lespérance, il y a quelques mois, m'enquérir consciencieusement du mérite des accusations portées contre le célèbre Washington, au sujet de la mort de Jumonville en 1753. Les uns prétendent que Washington aurait fait massacrer Jumonville contrairement au droit des gens, alors qu'il agissait comme parlementaire français; d'autres affirment tout le contraire et nient péremptoirement que le moindre tache souille la mémoire de l'illustre fondateur de la république américaine et que le moindre rayonnement manque à sa gloire. Ses accusateurs sont en général des historiens français et canadiens et ceux qui ont voulu le justifier sont les écrivains anglais et américains, surtout ces derniers.

Je n'ai pas l'intention aujourd'hui de rechercher le vrai dans ce conflit d'opinions et de vouloir démêler un pareil écheveau, il faudrait pour cela une longue dissertation, où il y aurait des pièces nombreuses et importantes à disséquer et examiner. Ce serait toute une longue étude que j'espère pouvoir faire plus tard, car j'ai recueilli beaucoup de données sur le sujet et il n'est probablement pas une question historique aussi controversée et sur laquelle on a écrit autant d'erreurs et de faussetés. Comme le procès dont parle Horace, elle n'est pas encore, à mon avis, résolue d'une manière satisfaisante. *Subjudice lis est*. Ces inexactitudes abondent dans des historiens qui semblent faire autorité. Fleury qui a écrit une histoire de l'Angleterre va jusqu'à dire que «Jumonville fut assassiné par les Anglais de l'Acadie» tandis que le héros français fut tué avec une bonne partie de son escorte dans une forêt de l'Ohio. *Ab uno disce omnes*.

Jared Sparks, l'historien de Washington et le laborieux éditeur de ses lettres, a incontestablement le plus savamment traité ce point historique, malgré les lacunes de sa thèse. Quelques écrivains ont même assuré que son jugement en faveur de Washington était péremptoire, tant il était assis, à leurs yeux, sur des renseignements irréfragables. Je n'en ai pas une opinion aussi aveugle, car je serai en mesure de prouver que le scrupuleux M. Sparks a commis plus d'une erreur, à l'instar de Washington, qui a voulu se justifier d'accusations propres à ternir son honneur militaire, dans des lettres publiées dans sa correspondance.

Ainsi, pour détruire l'effet de la relation de M. de Villiers, qui vengea noblement la mort de son frère, l'héroïque Jumonville, en forçant Washington de capituler au Fort de la Nécessité en 1754, M. Sparks a traduit inexactement Villiers, et en lui prêtant des assertions invraisemblables, il a voulu visiblement attaquer la véracité de son récit. Il est facile de le constater en comparant le récit de Villiers, que l'on trouve dans les manuscrits de la bibliothèque fédérale, avec la traduction que nous en donne Sparks, laquelle a été suivie par Washington Irving dans son ouvrage: *Life of Washington*, qui taxe bien à tort Villiers de «gascounades».

M. Lespérance, qui semble repousser instinctivement l'idée de la culpabilité de Washington, trouvera, en tous cas, dans les écrits de Sparks beaucoup de faits habilement agencés en faveur du héros américain.

Cet estimable correspondant nous dit que si «le plan de Parkman était adopté, il deviendrait facile d'éclaircir ce point de toute gravité et de déterminer pour toujours la question entre M. Guizot, qui, dans sa défense de Washington a eu accès aux Archives françaises et les deux écrivains qui n'ont produit aucune preuve et aucun document pour appuyer leurs accusations.» Je ne suis pas de cet avis. Car, je crois que tout ce qui est écrit sur la question a probablement vu le jour à des dates plus ou moins éloignées.

On sait que le gouvernement français a fait en 1754 un *casus belli* de la mort de Jumonville, qu'il considérait être un attentat contraire au droit public, et de là l'importance de cet événement accompli dans une obscure solitude de l'Ohio, et qui a fourni l'occasion de cette guerre géante entre l'Angleterre et la France, enchaînement de désastres et de victoires, terminée sur le continent par la conquête de la Nouvelle France. Pour se justifier de cette déclaration de guerre qui embrasa les deux mondes, le gouvernement français—ce que M. Lespérance paraît ignorer—fit répandre dans les chancelleries européennes un *Mémoire concernant le précis des faits*, où la version française de la mort de Jumonville est donnée, et dont l'on retrouve quelques rares exemplaires en ce pays, dans les bibliothèques du gouvernement Canadien, de M. l'abbé Verreau et autres antiques. Les lettres du gouverneur français d'alors ainsi que la correspondance de Washington trouvée sur le champ de bataille de la Monogahela furent publiées dans ce mémoire justificatif. Voilà pourquoi je suis porté à croire qu'on trouverait peu de nouveau dans les archives de la marine française, vu qu'on a dû publier, en cette occurrence importante, à peu près tout ce que l'on connaissait sur le point en litige. De plus, on trouve dans les *Historical Collections* compilées par l'infatigable Dr. O'Callaghan et publiées par l'état de New-York, au volume X, intitulé: *Documents of Paris*, plusieurs pièces importantes qui se rattachent à la mort de Jumonville.

M. Lespérance me paraît être sous l'impression que les accusations portées contre Washington ont été d'abord par M. de Gaspé, puis par le Dr. Miles. Bien loin de là. Comme je viens de l'affirmer, c'est le gouvernement de Louis XV, qui le premier les a formulées solennellement, et la plupart des historiens français, qui ont abordé la question, Laetelle, Montgailard, Gabourd, Laurentie, Henri Martin, Trognon et autres, en sont venus à des conclusions également défavorables au fondateur des Etats-Unis. De plus, M. Guizot n'a jamais traité cette question, bien que M. Lespérance, à l'instar de M. de Gaspé, affirme le contraire, et il n'a jamais «eu accès aux archives françaises» pour porter un jugement adverse aux accusateurs de Washington. M. Guizot a publié un éloge du fameux républicain, écrit dans ce style grave et philosophique qui le caractérise, où il n'effleure même pas cette question. Il est vrai que le gendre de l'illustre homme d'Etat, M. Cornelius de Witt,

a écrit une biographie de Washington et traduit des pièces dont le choix a été fait par M. Guizot, qui les a extraites de la correspondance de Washington, telle qu'éditée par M. Jared Sparks. Parmi ces documents se trouve la justification de l'acte de Washington mais par ce dernier, rien de plus.

Je saisis l'occasion pour produire, à propos de la mort de Jumonville par Washington, une courte citation comparée de Châteaubriand et Bancroft, où l'on voit que le dernier ne craint pas de s'approprier peu scrupuleusement les idées du célèbre écrivain français.

Quel est le Comis à Versailles et le pourvoyeur du Parc aux Cerfs; quel est surtout l'homme de cour ou d'académie, qui aurait voulu changer à cette époque (1754) son nom contre celui de ce planteur américain (Washington)? A cette même époque, l'enfant qui devait un jour tendre sa main secourable à Washington venait de naître. Que d'espérances attachées à ce berceau! C'était celui de Louis XVI. (Châteaubriand. — *Etudes historiques*. — Vol. IV, P. p. 339 et 340.)

Quel est le courtisan, l'académicien, le familier du palais, qui aurait voulu échanger ses espérances de gloire contre celles de l'Américain nommé de Washington commençant à être connu en France, n'aurait-il pas fait triompher la puissance populaire et la liberté. Que d'intérêts allaient périr sur le tombeau de Louis! (Bancroft. — *Histoire des Etats-Unis*. — Vol. V. Page 293.)

J'admire beaucoup l'œuvre considérable que M. Bancroft a publiée sur les Etats-Unis. Mais, vraiment, si l'auteur auquel je me plaisais à reconnaître beaucoup d'originalité et une grande vivacité d'imagination comme une rare richesse de coloris, a ainsi pillé en d'autres endroits, avec le même sans gêne, les belles idées exprimées par des écrivains remarquables, il me faudra faire des réserves fort justifiables sur son mérite.

JOSEPH TASSÉ.

## LE PALAIS DE ST. CLOUD.

Un écrivain français a recueilli quelques-unes des inscriptions que des mains patriotiques ont tracées sur les murs du palais de St. Cloud. Voici ce qu'il dit:

Sur les murailles calcinées de ce qui fut le château de Saint-Cloud, j'ai déchiffré quelques inscriptions tracées au charbon par des mains inconnues. J'ai eu l'idée de les relever, et je les donne ici, sans y rien changer, avec leur note toujours émue et leur tour souvent imparfait. Je n'en publie que quelques-unes; il faudrait un volume pour les reproduire toutes. Il n'est pas un pan de mur où ne se détachent les mots:

«Haine aux Prussiens!—Mort aux Allemands!—Nous nous vengerons!—A plus tard la revanche!»

J'arrive immédiatement aux inscriptions qui m'ont paru présenter un intérêt plus spécial.

On lit, au pied d'une statue mutilée:

«Amis, préparons-nous à venger nos frères et notre patrie!»

Dans la chapelle:

«Vive la France! Sur ces ruines, ô mon pays, tu renaîtras!»

«Dieu nous punit, parce que nous ne croyons plus en lui.»

Ci et là:

«Qu'elle soit à jamais maudite la race prussienne, de lâches voleurs!»

«Voilà la main de Dieu... et celle de Bismark, le plus lâche des hommes!»

Une pensée philosophique crayonnée à la sanguine:

«Mon humble chaumière est debout, le superbe palais est ruiné.... Dieu soit loué!

«UN CROYANT.»

Un désir qui est dans tous les cœurs:

«Les Prussiens ont incendié Saint-Cloud, nous incendierons Berlin.»

Sur une colonne brisée:

«Vieux Guillaume, Dieu te châtiara!»

«Bismark le voleur, les tiens eux-mêmes te maudiront.»

Et cette tristesse:

«Pauvres Français, vous léguez un bien lourd héritage à vos enfants!»

Les poètes, eux aussi, sont venus payer leur tribut au palais ruiné.

L'un exhale ainsi sa colère:

«En contemplant ces ruines, ces débris,

«Le cœur se serre: il demande vengeance.

«Un jour viendra où, sur nos ennemis,

«Nous vengerons l'honneur de la France!»

Un autre s'écrie:

«Pauvre château, de tes débris fumants,

«Tu es victime des lâches assaillants.»

Un troisième émet un vœu que je voudrais voir exaucé:

«Qu'on ne vous touche pas, ô débris éloquentes!

«Soyez un souvenir pour tous nos descendants!

«Gardez toujours vivace, au cœur de notre France,

«L'implacable désir d'une pleine vengeance!»

Le mot immortel de Cambonne à Waterloo inonde tous les murs et n'est adressé qu'aux Prussiens. Sur ce palais impérial, je n'ai lu aucune injure, aucun reproche à l'adresse de son ancien maître. En face de l'œuvre de destruction des Prussiens, chacun a fait abstraction de ses haines politiques pour ne se souvenir que de la haine nationale. N'est-ce pas là un fait caractéristique?

L'aigle impériale s'est abimée dans les flammes; l'écusson des Bourbons, lui, est resté intact, et leur devise a été respectée par l'incendie. Sur ces ruines, on lit toujours: *Dieu protège la France!*

VTE DE V.

Un correspondant rapporte une conversation qu'il aurait eu avec le fameux Bismark. Voici comment le ministre prussien aurait répondu à ses questions:

«Avec l'Autriche nous n'avons pas eu de différend, même lorsqu'elle a entrepris la guerre mal inspirée de 1866. Nous l'avons battue et l'avons laissée quille pour la misérable indemnité de deux millions. Tout est oublié et pardonné, et nous avons tant d'intérêts communs que nous devons être amis. Comme tels nous les recevons et sommes reçus par eux ici. Avec les Autrichiens, nous désirons toujours être des amis. Avec les Français, nous n'avons jamais été des amis et nous ne pourrions jamais l'être.

«—Je voudrais bien savoir, prince, si vous savez combien complètement vous les avez battus, quelle haine amère ils vous

portent et jusqu'à quel point ils croient qu'ils seront très-prochainement capables de vous attaquer avec succès.

—Ni la population française, ni ses journaux ne nous laisseront dans l'ignorance sur ces faits. Mais si les Français nous prouvent, comme ils essaient de le prouver, qu'ils ne sont pas assez battus, nous les battons ainsi tout de suite. En fait, il est question, même aujourd'hui, que nous envoyions plus de troupes sur le territoire français. Les Français assassinent nos hommes dans quelques-unes des provinces, et nous pouvons et voulons nous protéger.

—La France, continua le prince, nous demande toujours du temps pour opérer les paiements et d'autres concessions; et si nous demandons quelque chose, la réponse est: "pas d'instructions." Elle ne possède pas un homme, politique, civil ou militaire, et elle ne fait rien. Il y a quelques jours nous aurions cédé sur la question des frontières, mais elle l'a embrouillée et le moment de céder est passé.

—Et les soldats Français?

—Ils se sont bien battus.

—Nous avons parlé ensuite du siège de Paris.

—J'ai toujours déclaré, prince, que si j'en avais l'occasion, je vous demanderais pourquoi vous n'avez pas pris Paris en septembre 1870. Il y avait eu un combat à Châtillon, une fuite complète et les portes étaient ouvertes.

—Vous croyez que nous aurions pu entrer?

—Certainement.

—Ah!...

—Nous fimes allusions à l'Italie. La France, d'après M. de Bismarck, avait commis des fautes dans les guerres de Crimée, d'Italie et du Mexique.

—Permettre l'unité de l'Italie, c'était une faute aussi grave que celle de se soumettre à l'unité de l'Allemagne.

—Mais, prince, cette faute vous a bien servi, surtout maintenant, si Thiers froisse les sympathies italiennes.

—Hé quoi! Il pousse l'Italie dans nos bras.

—Mais elle y est déjà!

—Umph!

—Je parlai ensuite de la Russie.

—M. de Bismarck a toute confiance dans la bonne foi du présent empereur. C'est un homme de bonnes entreprises, qui ne les a pas encore complétées, surtout le système de chemins de fer, un homme de paix, essentiellement de paix. La Russie est un pays si vaste que toute extension ultérieure ne peut que l'affaiblir. Ses chemins de fer constituent son intérêt capital.

—La France achèterait une alliance à tout prix. Les grands ducs russes qui ont été à Londres ont fortement insisté sur l'avenir que l'Europe doit craindre.

—Là, je comprends, mais l'héritier d'un trône n'est jamais le même homme lorsqu'il est monté sur le trône, et les grands-ducs sont les échos de bruits imaginaires.

—L'heure du diner interrompit cette conversation.

#### RÉVÉLATIONS.

On lit dans une correspondance de Gaillardet :

Un journal assure que M. de Gramont, ancien ministre des affaires étrangères sous l'Empire, disait dernièrement à Londres à un de ses amis : "Attendez, l'histoire se fera, et vous aurez alors d'étranges surprises." La plus incroyable de ces surprises, c'est que l'Italie et l'Autriche étaient les alliées secrètes de la France pendant la guerre de 1870; que ces deux puissances devaient se déclarer le 10 septembre, que tout était prêt, et que ce coup de foudre qui devait sauver la France en frappant son ennemi à l'improviste, a été arrêté, dissipé par la proclamation de la République le 4 septembre, six jours trop tôt. "Il y a des traités, et nous les produirons un jour" aurait ajouté l'ambassadeur de France à Vienne. Je ne crois pas à cette histoire, quoiqu'elle n'ait rien de trop incompatible avec la politique à double face de l'Autriche et d'Italie. Mais si elle a quelque réalité, il y a un homme qui pourra la révéler avec plus d'autorité que M. de Gramont, ce sera M. Rouher qui va probablement venir prendre à la Chambre la place de M. Serni Abattucci, député de la Corse. On s'est égayé aux dépens de ce dernier lorsqu'il a écrit au président de l'Assemblée que des devoirs impérieux le décidaient à donner sa démission. Dites *impérieux*, lui a-t-on crié. Mais, un journal qui est loin d'être bonapartiste, le *Journal de Paris*, trouve avec raison qu'il n'y avait pas là de quoi rire. Si M. Abattucci se retire pour faire arriver à la Chambre un homme plus à même que lui de défendre ses convictions et de servir son parti, c'est une abnégation honorable et digne de respect. En Angleterre, si M. Gladstone était exclu de la Chambre des Communes par le hasard d'une élection, on verrait dix membres du parti libéral se disputer l'honneur de donner leur démission pour lui faire place au Parlement. Quand le second Pitt, à vingt-deux ans, s'annonça comme devant être un jour un grand homme d'Etat, il se trouva aussitôt un grand propriétaire whig pour lui ouvrir les portes de la Chambre, et ce fut lui qui, à son tour, y fit arriver Georges Canning, le continuateur de ses traditions et l'héritier de son talent. C'est à ce prix que les partis vivent et durent, et l'on ne peut en vouloir à ceux qui sont restés bonapartistes quand même, de choisir leur avocat le plus habile.

UNE CURIOSITÉ SANS PAREILLES.—On signale une existence, dans Talbot County (Maryland), d'un nègre incombustible. Il se nomme Natham Coker, est forgeron de son état et salamandre de sa nature. Il a reçu maintes fois la visite inopinée de gens instruits et incapables de se laisser prendre à ces artifices vulgaires, tels que médecins, journalistes, etc., sous les yeux desquels il a été soumis à des épreuves établissant jusqu'à l'évidence que le contact du feu, soit à l'intérieur soit à l'extérieur, ne produit sur lui aucun effet nuisible ou même simplement désagréable.

Voici en quels termes s'exprime un témoin d'une de ces curieuses expériences :

Un feu de charbon brûlant dans un poêle ordinaire, une pelle de fer fut introduite dans le feu, où on la laissa jusqu'à ce qu'elle fût rougie à blanc. Alors le nègre quitta ses bottes, plaça la pelle rouge sur ses pieds et l'y laissa jusqu'à ce qu'elle fût redevenue noire. Aussitôt après, ses pieds furent examinés par les médecins présents, mais ils n'y découvrirent aucune trace du contact du feu.

La pelle ayant été rougie de nouveau, le nègre la saisit, et tirant la langue aussi longue que possible, appliqua et maintint la pelle dessus. La langue fut ensuite examinée par les médecins, et trouvée dans son état naturel.

On se procura alors une poignée de plomb de chasse, que l'on fit fondre dans un réceptacle de fer. Quand la fusion fut complète, le nègre versa le plomb liquide dans la paume de sa main et de là dans sa bouche, où il le fit couler tout le long des dents et des gencives. L'opération fut répétée plusieurs fois,

et le plomb ne fut craché par le nègre qu'après s'être solidifié dans sa bouche.

L'homme incombustible plongea ensuite son bras nu dans le poêle rouge, y saisit une poignée de charbons ardents et fut les présenter successivement à tous les assistants."

Nathan Coker, âgé aujourd'hui de 56 ans, était en son jeune âge esclave d'un M. Emagy, de Caroline comté (Missouri). Voici l'explication qu'il a donnée à une personne qui lui demandait depuis combien de temps et dans quelles circonstances il s'était aperçu que le feu ne produisait sur lui aucune impression :

Lorsque j'avais environ 13 ans, *massa* Emagy me loua à un avocat nommé Purnell. Cet avocat me traitait mal et ne me donnait pas suffisamment à manger. Un jour que je me trouvais à la cuisine, le cuisinier étant sorti je plongai la main dans une marmite où cuisait le diner, et j'en retirai une pomme de terre brûlante que j'avais. Ni l'eau bouillante ni la pomme de terre ne me firent le moindre mal, et à partir de ce jour je pris l'habitude de compléter mon diner de cette manière. Depuis que je suis forgeron, je préfère me servir de mes doigts que de pinces pour retirer le fer rougi de la forge. Je n'éprouve pas plus de difficulté à manier des barres de fer rougies que des cailloux, et j'aime bien mieux boire une tasse de café brûlant qu'un verre d'eau fraîche."

LA CATASTROPHE DE MOBILE.—Le *Mobile Register* donne le récit suivant du désastre dont nous avons déjà parlé :

Le steamer *Ocean Wave* (à basse pression) a quitté la ville le dimanche matin avec environ deux cents personnes à bord pour une excursion au Fish River, à environ vingt milles de la ville. En arrivant, le bateau arriva à Point Clear à cinq heures du soir, et fut amarré. Le corps de musique et une partie des passagers descendirent à terre, et après une demie heure, un coup de sifflet les fit tous revenir à bord. Ils venaient de rentrer quand la chaudière fit explosion avec une grande force et un bruit terrible. Des fragments de bois et du métal de la chaudière furent lancés dans tous les sens.

L'avant de la cabine fut emporté, et la cheminée tomba sur l'arrière de la cabine, qu'elle écrasa. Le bateau sombra immédiatement. Environ soixante ou soixante-dix personnes ont été tuées ou blessées par l'explosion.

Jusqu'à présent, on a repêché les corps de 19 victimes, dont 9 étaient des dames. On a rapporté en ville vingt-huit personnes blessées, et l'une d'elles, une jeune fille, est morte depuis.

La scène d'horreur et de désolation qui a suivi la catastrophe dépasse tout ce qu'on peut exprimer. Ceux qui survivaient poussaient des cris lamentables en cherchant leurs femmes, leurs enfants, leurs parents, leurs frères, leurs sœurs. Un grand nombre des passagers étaient de petits enfants dont les chapeaux ont ensuite flotté sur le rivage.

Le capitaine du steamer, Wm. Eaton, nagea pendant quelque temps, quoiqu'il eût les deux jambes cassées. Enfin il disparut dans l'onde, au moment où un bateau arrivait à son secours. Les deux pilotes ont été tués, ainsi que tous les chauffeurs. Le mécanicien et sa femme ont été grièvement blessés. Beaucoup de personnes croient que le nombre des victimes ensevelies dans l'eau est au moins de trente ou quarante."

Nous trouvons le récit suivant dans le *Journal de Marchienne* du 14 août :

Samedi soir, la Commune de Marchienne a été vivement impressionnée par la découverte d'un crime de séquestration d'enfant, découvert qui a eu lieu dans les circonstances suivantes :

Depuis quelque temps, dans les environs de la demeure de la nommée X... sur la route du Coron à Saint-Martin, on entendait la nuit des gémissements et des plaintes étouffées. Il y a quelques années qu'un enfant, orphelin, demeurant avec sa grand-mère, avait disparu.

On pensait généralement qu'il avait été envoyé à l'orphelinat de Bruglette. Mais les voisins firent cette observation que la grand-mère du petit malheureux ne jetait jamais les pelures des pommes de terre servant à sa consommation; ils conçurent le vague soupçon que l'enfant pouvait avoir été enfermé par elle dans un endroit retiré de sa maison, et, rapprochant de cette circonstance les plaintes qu'ils entendaient chaque soir, ils se décidèrent enfin à prévenir la police, M. le commissaire de Marchienne se rendit samedi soir dans cette maison; il fit quelques perquisitions, puis demanda la clef du grenier. D'abord on lui refusa; mais il la réclama avec énergie, menaçant d'enfoncer la porte. On la lui ouvrit.

Il pénétra dans le grenier, et découvrit, dans le coin le plus obscur, couché au fond d'un vieux coffre, un petit être n'ayant presque plus forme humaine. Il était nu et d'une maigreur effrayante. Les mains de cet enfant de neuf ans ne sont pas plus grandes que celles d'un nouveau né; ses bras et ses jambes, roidis, bleuâtres, ressemblent, suivant l'expression d'un témoin oculaire, à des tuyaux de pipe; par contre la tête a acquis un volume excessif.

Le fond du coffre était rempli par une épaisse couche d'un mélange sans nom d'excréments et de pelures de pommes de terre servant à la nourriture du petit être séquestré. Le corps et surtout la tête sont couverts d'ecchymoses provenant des coups dont on se montrait prodigue envers lui. Heureusement il a conservé l'usage de la parole, mais sa voix est si faible qu'elle semble un souffle.

L'indignation des habitants de Marchienne est à son comble; on attend avec impatience l'arrivée du parquet."

Il vient de se commettre un meurtre étrange et horrible dans la paroisse de Ste. Anne, Isle de la Jamaïque.

Un négriillon de cinq ans était tranquillement assis sur le perron de la maison de son père. Un nègre, noir comme les eaux du Styx, et du nom de William Taylor, qui demeurait dans une espèce de hutte au fond de la cour, appela le petit garçon en lui disant de venir le trouver. L'enfant, qui éprouvait de la répulsion pour cet homme, ne voulut pas obéir. Dans la maison même était endormi un nègre appelé Codeah. Taylor lui cria :

Codeah! Codeah! attrape ce gars-là pour moi, et amène moi-le."

Codeah, réveillé, sauta de son lit, et se mit à pourchasser l'enfant autour de la maison; il finit par le saisir, et l'emporta dans ses bras à Taylor.

Ah! je le tiens, mon petit animal. Regarde bien, Codeah, ce que je vais lui faire."

Il entra dans sa hutte et en ressortit armé d'un couteau tranchant. Il étendit délibérément le négriillon qui hurlait de peur sur ses genoux et lui enfonça son couteau au travers de l'abdomen. Puis il saisit par la nuque l'enfant dont les intestins

pendaient saillants hors de la plaie béante, et lui laboura de son couteau les cuisses et la figure. Puis le jetant à terre, il le mutila de nouveau. Il le reprit encore et le tendant au bout de ses bras, il cria à une femme qui se trouvait dans la cour :

"Vois donc, grand-mère, j'ai tué le petit animal."

Et... horreur! il colla ses lèvres aux plaies ouvertes sur les cuisses de sa victime, et... en suçà le sang!!!

Le pauvre enfant succomba au bout de trois heures, dans d'indicibles souffrances. Jusqu'à la fin il conserva sa connaissance, et il put raconter les épouvantables détails que nous venons de tracer.

Taylor et Codeah ont été trouvés coupables de meurtre volontaire. Nous espérons qu'ils seront exécutés—la corde est un châtiment trop doux pour des monstres pareils.

Paris n'a pas l'air de se douter qu'il renferme dans ses murs, depuis quelques jours, un phénomène extraordinaire.

Ce phénomène est une jeune négresse, native de la Colombie, et âgée de dix-neuf ans, laquelle possède deux têtes, quatre bras, deux poitrines, quatre jambes et un seul corps.

Elle soutient parfaitement deux conversations à la fois, et dans deux langues différentes. Mais le plus curieux, c'est que tandis que la tête gauche dénote un caractère léger, vif, capricieux et enjoué, la tête droite, au contraire, est endormie, béate, sage et taciturne.

De là, des luttes, des bizarreries, des contradictions incessantes; ce que la tête gauche accepte, la droite le refuse et vice versa. Une bouche n'a pas plutôt dit oui, que l'autre dit non.

Ce phénomène étrange doit être présenté cette semaine aux facultés de médecine et de théologie.

Une bande de communards gouailleurs passait sur la route qui conduit de Ruil à Saint-Germain et aperçut un paysan qui ensemencait :

—Courage, mon ami, courage! fit la bande; bientôt nous recueillerons le fruit de ton travail...

—Vous avez raison, répliqua le laboureur, je sème du chanvre.

On lit dans le *Semaphore* de Marseille :

Un double assassinat a mis en émoi, lundi soir, la paisible population de Madrague. Sur le bord du chemin qui conduit à ce quartier, plusieurs habitants, attirés par des cris horribles, désespérés, ont trouvé deux femmes baignant dans leur sang et privées de sentiment. On s'est empressé de les transporter à la pharmacie Rémusat, où le docteur Allemand leur a donné les premiers soins.

L'une de ces femmes, Mme P..., âgée d'environ cinquante ans et d'origine espagnole, avait reçu treize coups de couteau, et l'autre, Mlle Hélène P..., sa fille, âgée de vingt-quatre ans, perdait le sang par deux blessures assez profondes. Elles habitaient depuis longtemps le quartier de Madrague.

Plusieurs versions circulent au sujet de ce crime. On s'accorde à dire pourtant que le meurtrier ne serait que le mari de Mme P..., dont il était séparé depuis longtemps. Il était arrivé le matin même de l'Algérie, et après avoir eu une entrevue et plusieurs explications les plus violentes avec sa femme et sa fille, il les aurait entraînées dans le chemin dont nous avons parlé, et, malgré leurs cris et leurs supplications, les aurait frappées de plusieurs coups de couteau.

Les blessures de Mme P... mettent, dit-on, sa vie en danger; celles de sa fille sont également très-graves. Quant à l'assassin, il a pu prendre la fuite et échapper jusqu'ici aux recherches de la police."

#### MARCHÉ DE MONTREAL.

De la semaine dernière.

FARINE.		s. d.	s. d.
Farine de blé, de la campagne, par 100 lbs.	13 6	à	14 0
Farine d'avoine	0 0	à	0 0
Farine de blé d'Inde	7 6	à	8 0
Sarrasin.	9 0	à	10 0
VOLAILLES.			
Dindes (vieux) au couple	9 0	à	10 0
Dindes (jeunes) au couple	0 0	à	0 0
Oies au couple	4 0	à	5 0
Canards au couple	2 0	à	2 6
Canards (sauvages) au couple	2 0	à	3 0
Poulets au couple	2 6	à	3 0
Poulets au couple	1 3	à	2 6
Pigeons domestiques au couple	0 10	à	1 0
VIANDES.			
Boeuf à la livre	0 4	à	0 9
Lard à la livre	0 7	à	0 8
Mouton à la livre	0 5	à	0 6
Agneau à la livre	0 5	à	0 6
Veau à la livre	0 6	à	0 7
Lard fais par 100 livres	\$ 5 50	à	6 50
Boeuf par 100 livres	\$ 7 00	à	9 00
BEURRE, etc.			
Beurre frais à la livre	1 0	à	1 3
Beurre sale à la livre	0 9	à	0 11
Fromage à la livre	0 9	à	1 0 1/2
DIVERS.			
Pat. tes au sac	2 9	à	3 0
Sucre d'érable à la livre	0 5	à	0 5 1/2
Sirop d'érable au gallon	0 0	à	0 0
Miel	0 6	à	0 7
Œufs frais à la douzaine	0 9	à	0 10
Haddock à la livre	0 4	à	0 0
Pommes au baril	\$ 4 00	à	\$ 5 00
Foin	\$ 60 00	à	\$ 5 00
GRAINS.			
Pois	5 0	à	6 0
Avoine	2 6	à	3 0
Blé sarrasin, par minot	3 6	à	4 0

## P. BRUNET,

### Horloger et Bijoutier,

69, RUE ST. JOSEPH,

(Coin de l'Eglise et Rue St. Joseph.)

A VENDRE.—Une magnifique collection de BIJOUX de MONTRES dites *Self-Winders* en Or et en Argent garanties.

BOITES A MUSIQUE de toutes dimensions, jouant de un à six airs de \$2 à \$75.

BIJOUX EMAILLES en Jais, en Argent ou en Or américain.—BAGUES ET JONCS. CHAINES-PENDANTES, BRELOQUES, etc. La collection est assez complète et assez belle pour défier n'importe quelle compétition, soit dans la valeur, le fini des ouvrages ou les prix de vente.

Fortes Réductions faites sur les prix de vente durant l'Exposition.

2-30c

P. BRUNET, St. Roch, Québec.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

## FRANCE.

L'Assemblée nationale a suspendu ses travaux jusqu'au 4 décembre, après avoir pris communication d'un message du Président.

"M. Thiers dit que les députés ont bien mérité de suspendre leurs travaux. Il promet de travailler incessamment pour la réorganisation du pays, et il demande franchement si le peuple veut une monarchie ou une république. Il n'a demandé une augmentation des taxes que pour payer la dette. Il termine en exhortant les députés à travailler comme un équipage en danger de faire naufrage à la vue du port de salut. Le message a été reçu avec froideur, et quelques passages ont même fait rire les députés."

L'Assemblée a nommé un comité de 24 membres pour aider, ou plutôt surveiller le Président pendant la vacance. C'est déjà la défiance qui perce.

"Le désarmement de la Garde Nationale est commencé. Il ne se manifeste aucune résistance à la mise à exécution du décret de l'Assemblée, et la tranquillité règne partout.

"Dans l'Assemblée, M. de Rémusat a présenté, comme résultat de récentes négociations, une loi autorisant M. le Président Thiers à conclure, avec l'Allemagne, un traité de Douanes qui comprend l'Alsace et la Lorraine dans ses stipulations. La conséquence immédiate du traité sera l'évacuation des départements de l'Oise, de la Côte d'Or et du Jura, ainsi que la réduction à 50,000 du nombre des troupes allemandes qui se trouvent en France.

"L'Opinion assure que le comte de Rémusat accepte les faits accomplis en Italie et ne désire que voir assurer l'indépendance spirituelle du Pape. Conséquemment, on croit que les relations entre l'Italie et la France pourront s'améliorer.

"On assure que l'Italie, invitée par M. de Bismark à entrer dans l'alliance austro-allemande, a répondu par un refus, Victor-Emmanuel préférant suivre une politique de neutralité. A la suite de ce refus, M. de Bismark aurait décidé d'annexer au territoire austro-allemand, les provinces italiennes de la Vénétie et de la Lombardie."

## ANGLETERRE.

"L'agitation extra-parlementaire à laquelle on s'attendait que donnerait lieu, après la clôture de la session, le rejet par la Chambre des Lords du bill relatif au scrutin secret, a déjà commencé en Angleterre. Une dépêche de Londres a annoncé qu'un meeting venait d'être tenu à ce sujet dans la ville de Birmingham. Nous voyons, par les comptes-rendus des journaux anglais, que des discours très-hostiles à la pairie ont été prononcés dans cette réunion, et que des résolutions caractéristiques y ont été prises. Un membre de la Chambre des communes, M. George Dixon, y a demandé, après plusieurs autres orateurs, la réforme de la Chambre haute, et n'a pas craint d'ajouter : "Quant à moi, je ne reculerais même pas devant l'adoption d'une mesure ayant pour objet d'abolir la chambre des lords une fois pour toutes." Cette boutade ridicule a soulevé, dans l'assistance, un tonnerre d'applaudissements.

"Le meeting a voté une première résolution portant que "le vote des pairs dans la question du ballot, était indigne d'un corps législatif et méritait la plus énergique réprobation du peuple." Par un second vote il a ensuite décidé que "une telle opposition aux actes de la Chambre représentative de la part d'un corps héréditaire, c'est-à-dire irresponsable, était au plus haut degré attentatoire aux intérêts de la nation; qu'elle formait un obstacle au progrès de la législation, et ne saurait être plus longtemps tolérée sans qu'il en résultât un danger pour les institutions parlementaires, et que, dans son opinion, la constitution de la Chambre des lords devait être modifiée de manière à être mise en harmonie avec le sentiment public." Des protestations analogues ont été également formulées dans une autre réunion populaire qui a été tenue à Leeds."

## ÉTATS-UNIS.

On ne s'occupe en ce moment que des dilapidations du trésor public; tous les jours on découvre de nouvelles fraudes.

Hier c'était le surintendant des mandats d'argent à la poste de New-York, aujourd'hui c'est le payeur de l'armée à Washington, qui sont convaincus de détournement des fonds dont ils avaient le maniement; le premier était en déficit de \$115,000; c'est de \$450,000 que le second ne peut pas rendre compte. Celui-ci est le colonel Ledyard Hodge, qui est âgé de 36 ans, et exerçait ces fonctions dans l'armée régulière depuis 1867. Il a été arrêté et voici ce qu'il écrit à son supérieur, le général Brice, payeur général :

"Monsieur, j'ai à vous informer que je suis hors d'état de liquider mes comptes, et que je me trouve en déficit du montant effrayant de \$450,000 environ, somme que j'ai perdue ces dernières années en spéculation de Bourse, m'enfonçant de plus en plus dans l'espoir de me rattraper. Je n'ai ni excuse ni atténuation à faire valoir, et je me propose de subir toutes les conséquences de mes fautes. Il y a une semaine que j'ai eu la pensée de m'enfuir, mais j'ai préféré venir me constituer prisonnier, comme c'était mon devoir. Je ne prétends pas excuser la conduite décevante que j'ai tenue à votre égard, et je comprends que, vous spécialement, vous avez tout motif d'être inexorable pour moi. Je me suis laissé entraîner par l'espoir de recouvrer mes premières pertes et de cacher mon crime. Mais c'est réellement un soulagement d'être découvert, car voilà des années que je suis sur terre comme dans un enfer, et mes alternatives d'espoir et de crainte étaient devenues insupportables.... etc."

Les démocrates en possession du pouvoir municipal à New-York se vengent des républicains en dénonçant les fraudes commises dans les divers départements publics occupés par leurs adversaires. Cet état de choses inspire au *Courrier des Etats-Unis* les réflexions suivantes :

"En vérité, cela accuse un vice radical dans l'administration des intérêts publics, et appelle impérieusement des remèdes héroïques. Où les trouver? Qui donc balayera ces écuries d'Augias? Sera-ce l'un ou l'autre des deux partis qui se partagent le domaine public? Ni l'un ni l'autre, sans doute, car l'un et l'autre sont indubitablement entachés des mêmes vices, et ni l'un ni l'autre n'est capable d'autre chose que de combattre l'autre pour attirer à lui la plus grande somme du butin. Nous ne nous chargeons pas de résoudre le problème, mais il faut absolument qu'il soit résolu, et le plus tôt sera le mieux, car une nation qui ne s'arrêterait pas sur cette pente serait fatalement vouée à la déshonneur et à la ruine."

## LES RÉGATTES.

Ces courses qui devaient avoir lieu mercredi dernier ont été remises au lendemain, au grand désappointement des milliers de personnes accourues à ce spectacle. Le lendemain, jeudi, il y avait peu de monde, mais les courses furent intéressantes. Après une course des enfants au-dessous de 15 ans, on vit arriver avec plaisir les fameux équipages depuis si longtemps attendus. L'enjeu était de \$1,000 pour le premier gagnant et \$250.00 pour le second.

Contre l'attente des parieurs et du public les équipages anglais le *Winship-Taylor* et le *Chambers Kelly* furent battus par le *Barton* d'Halifax.

"Dès le moment du départ, le *Barton* se mit à côtoyer la rive, position qu'il n'abandonna pas un seul instant et qui lui permit de tourner lestement la bouée; le *Winship-Taylor* se trouvait au milieu et le *Chambers Kelly* de ce côté-ci. Ce dernier avait les devants au commencement, suivi par le *Winship*. Ce ne fut qu'au détour de la bouée que le *Barton*, profitant de sa bonne position et de l'inadvertance de ses adversaires, prit le dessus qu'il conserva jusqu'à la fin. Il parcourut la course en 33 minutes et 10 secondes, donnant 44 coups par minutes tandis que les autres n'en donnèrent que 40 à 41 et 42."

Les deux équipages anglais avaient pris le large en partant, afin de profiter du courant; mais les gens du *Barton* qui avaient étudié la course pendant que leurs adversaires s'amusaient, savaient qu'en allant droit au but, ils auraient plus d'avantage surtout pour tourner à la bouée. C'est ce qui arriva. Le *Barton* qui avait ménagé ses forces en descendant prit rapidement le devant au détour et le garda.

Les équipages anglais eurent beau protester et même faire des insinuations plus ou moins ridicules jusqu'à dire par exemple que les bouées avaient été changées de place, tout le monde fut d'avis qu'ils avaient été bien et dûment battus.

"Vint ensuite une course de 4 milles entre deux rameurs anglais, Kelly du *Chambers-Kelly*, et Bagnall du *Winship-Taylor*. Elle fut très-intéressante et chaudement contestée; elle a été finalement gagnée par Kelly qui ne dépassa son adversaire que d'une demi longueur, employant 34 minutes et 55 secondes.

"La dernière lutte de cette journée fut une course de 2 milles entre les chaloupes *Amy, England* et *Vivandière*. Elle fut gagnée par cette dernière qui était montée par deux des hommes de l'impétueux batelier Joseph Vincent."

La Compagnie du Richelieu a montré en cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, qu'elle sait faire les choses. Mercredi après-midi, pour amuser les invités et les journalistes qui attendaient vainement les courses, elle improvisa un goûter auquel ils surent faire honneur. Quelques-uns même abusèrent de sa générosité, ils auraient pu se dispenser de boire aussi souvent à sa santé et elle n'aurait pas été moins satisfaite.

Son Honneur le Maire Coursol s'est fait remarquer aussi par son tact, son affabilité et ses bons procédés à l'égard de tout le monde.

## LA PREMIÈRE CHAPELLE BATIE EN CANADA.

Cette chapelle qui fut renversée, il y a douze ans, par la tempête, fut construite par les Jésuites à l'endroit même où Jacques Cartier avait campé dans le voyage qu'il fit dans le haut du Saguenay. On en voit encore les ruines sur une colline qui domine Chicoutimi. Près de l'église se trouve l'ancien cimetière des Jésuites.

On lit dans le *Pionnier de Sherbrooke*.

NOMINATION.—On nous informe que Napoléon Colette, de Verchères, vient d'être nommé Inspecteur des travaux sur le chemin de colonisation, connu sous le nom de "Chemin-Verchères," que le gouvernement de Québec fait faire de ce temps-ci pour relier le canton d'Emberton à ceux de Dittou, Newport et Eaton.

C'est justement en partie la charge que nous suggérons au gouvernement d'établir, en octobre dernier, dans un article sur la colonisation. Nous félicitons donc le gouvernement et M. Colette. Nous est avis que cette charge produira les meilleurs résultats, et M. Colette la remplira à la satisfaction de tous.

Nous espérons aussi que cette charge sera rendue plus générale, c'est-à-dire que M. Colette sera nommé inspecteur de tous les chemins du gouvernement maintenant en construction ou qui le seront à l'avenir. Il faut un officier de ce genre pour surveiller les travaux et voir à ce qu'ils soient bien faits et l'argent public avantageusement dépensé. Or, nous est avis que M. Colette, par l'expérience qu'il a acquise comme conducteur de semblables travaux et par ses connaissances pratiques, est très-bien qualifié pour la remplir.

UN IRLANDAIS ET NOTRE ST. PÈRE LE PAPE.—Parmi les nombreux témoignages de loyauté et d'affection présentés au Souverain Pontife lors de la réunion du concile du Vatican, il y en a eu un qui a attiré une attention toute particulière par l'originalité de sa forme et par la richesse de son exécution. Ce don, fait par un généreux irlandais, D. J. Oliver, de San Francisco, Californie, consistait en une barre d'argent pur, pesant 345 livres. Elle avait été coulée à l'hôtel des monnaies de la Californie, dont elle portait le sceau officiel. C'est le plus gros lingot d'argent qui ait jamais été manufacturé. M. Oliver l'a apporté lui-même au Vatican, et, accompagné de son aimable épouse (depuis décédée) et de sa famille, il l'a présenté lui-même au St. Père, à une audience spéciale.

Avec la noblesse qui distingue tous les actes de Pie IX, Sa Sainteté a décidé que ce don précieux serait consacré à un but beaucoup plus élevé que n'avait le donateur, secourir le St. Père, et il a voulu qu'il fût employé, *in rei memoriam*, à perpétuer le souvenir du glorieux événement qui couronne si dignement son règne. Il a donc ordonné de fondre cette barre d'argent, et, d'en frapper des médailles commémoratives du concile du Vatican. Chaque prêtre présent au concile, en a reçu une, ainsi que le généreux Irlandais qui a fait ce riche présent.

Le poids de chaque médaille est de sept onces, sur un côté est un buste magnifique de Pie IX, et sur l'autre une représentation de la délivrance des clefs à St. Pierre par le Seigneur.

C'est là une preuve de plus de l'attachement de l'Irlande au Siège de Rome, et de l'affection filiale que lui conservent toujours les exilés de la "Verte Erin."

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

La votation dans le comté de Montcalm a eu lieu mercredi, en un seul jour, d'après la nouvelle loi passée par le parlement fédéral à sa dernière session. M. Dugas l'a emporté sur M. Faucher par une majorité de 117.

On lit dans la *Gazette de St. Hyacinthe*, sous la signature de MM. Morrison et Bernier :

"Avec ce numéro cesse notre connection avec la *Gazette de St. Hyacinthe*, que nous avons publiée depuis un peu plus de trois ans.

"J. C. Langelier, Ecr., à qui nous avons laissé l'administration de la *Gazette* depuis le commencement de février dernier, continue l'œuvre par nous commencée et nous espérons qu'il réussira dans son entreprise."

LE FUSIL CANADIEN.—M. Duval, de Laprairie, a inventé un fusil qui, dit-on, constitue une arme supérieure au chassepot et au fusil prussien.

LA MAIN D'ŒUVRE.—Les journaux d'Ottawa se plaignent de la main d'œuvre, et les commerçants de bois paient des prix relativement élevés pour les hommes qui sont actuellement à leur emploi. Ceux-ci reçoivent de 20 piastres à 30 piastres par mois, et ils sont très-bien nourris.

On nous dit aussi que plusieurs des entrepreneurs de l'Inter-colonial sont dans un certain embarras par suite du manque de travailleurs. Ils offrent jusqu'à trois dollars par jour aux travailleurs, dans des endroits où, avant la construction de ce chemin, la main-d'œuvre valait au plus cinquante cents par jour.

Il y a deux jours, deux pêcheurs de Whitbom et un fermier du voisinage pêchaient la morue près Burrowhead. Ils étaient dans un bateau ayant 8 à 9 pieds de longs; tout à coup il se trouvèrent beaucoup approchés d'un requin. Le bateau étant considérablement déprimé par le poids de ceux qui l'occupaient, le requin supposa évidemment que les hommes étaient dans l'eau et attaqua l'un d'eux qui se défendit avec un aviron. Alors le poisson nagea tout autour du bateau et revint attaquer les pêcheurs au même endroit. Cette fois l'un d'eux réussit à lui crever un œil et il s'enfonça sous l'eau. Deux minutes plus tard, il fit une apparition à une distance de 18 yards, et disparut finalement.

BRÛLÉE VIVE.—Le feu a détruit en partie, l'avant-dernière nuit, une grange située sur le derrière de la maison d'habitation de M. Harvey Slater, à Portchester, Westchester county. Le deuxième étage de la grange servait d'appartement à une sœur du propriétaire, Mary-Ann Slater, vieille fille dont l'esprit était dérangé depuis longtemps et qui avait l'idée fixe qu'elle était destinée à périr brûlée. Après l'extinction de l'incendie, cette pauvre malheureuse a été trouvée carbonisée dans sa chambre. C'est elle-même qui avait donné la première alarme du feu, et beaucoup de personnes l'ont vue dehors quand les flammes enveloppaient déjà la grange. Il est présumable qu'elle sera rentrée inaperçue dans sa chambre, avec l'intention arrêtée de s'offrir à la mort horrible à laquelle elle se croyait vouée.

On nous apprend que Eugène Chinic, écuyer, a été nommé directeur de la société qui vient de se former pour la fabrication de l'acier. M. George Duval, avocat, a été nommé syndic. La compagnie va commencer sous quelques jours la construction d'une usine sur les bords de la rivière St. Charles, à Québec.

Les coupe-bourses semblaient avoir fait un effort suprême pour grossir leur pécule au préjudice des visiteurs de l'Exposition. Mad. F. Saint-Michel, femme du chef de la brigade du feu, s'est aperçue en quittant le terrain qu'on lui avait volé \$7.50. M. Hubert, un des protonotaires de Montréal, a été aussi victime de la rapacité d'un de ces filous émérites, qui a fait prestement passer sa montre et sa chaîne de son gousset dans le sien, sans qu'il s'en soit aperçu.

On dit qu'un jeune homme de dix-sept ou dix-huit ans, du Canton de Warwick, est capable d'un tour de force peu commun à cet âge. Il prend un quart de clous pesant 105 livres, met dessus une pesanture additionnelle de 45 livres en plomb à fusil, le prend sur le plancher avec ses dents et, sans le secours de ses mains, va le placer à une assez grande distance sur une table ou un comptoir.

UNE SCÈNE DOULOUREUSE.—Il y a quelque temps un dimanche, au commencement de la messe, les fidèles de Notre-Dame de Montréal étaient mis en émoi par un incident aussi triste que singulier: Une jeune dame, bien mise et d'une mine distinguée, commença tout à coup à se torturer dans son banc et à pousser des cris déchirants. M. le Dr. Leprohon se dirigea vers elle pour lui porter les premiers soins, et réussit à la décider à sortir. C'était une riche américaine, la veuve du Dr. Connolly, dont nous avons annoncé la fin tragique, il y a quelques mois. Dans un accès d'aliénation mentale, le Dr. Connolly, on s'en souvient, tua ses deux enfants et se suicida ensuite. Cette catastrophe produisit une telle commotion sur l'organisation délicate de sa jeune épouse, qu'elle fut prise de spasmes voisins de l'aliénation, et depuis, l'infortunée jeune femme n'a pu en recouvrer. C'est une personne accomplie, aussi aimable qu'instruite; mais la destruction de tout son bonheur domestique a été un choc trop rude pour cette nature sensible et les cris entendus le dimanche du 12, à Notre-Dame, n'étaient rien autre chose qu'une triste page de ce roman de la vie réelle.

Watts qui a sauté par-dessus les remparts pour échapper à ceux qui le poursuivaient a paru en cour ce matin; il a été renvoyé pour subir son procès devant la cour du Banc de la Reine.

Ses blessures sont légères et il en guérira certainement bientôt.

On est vraiment étonné qu'il n'ait pas été tué dans sa chute, car après être tombé d'une hauteur de cent pieds, il a réussi à franchir une clôture de huit pieds de haut, et il se serait échappé si du haut des remparts on n'avait pas crié: "Arrêtez le voleur."

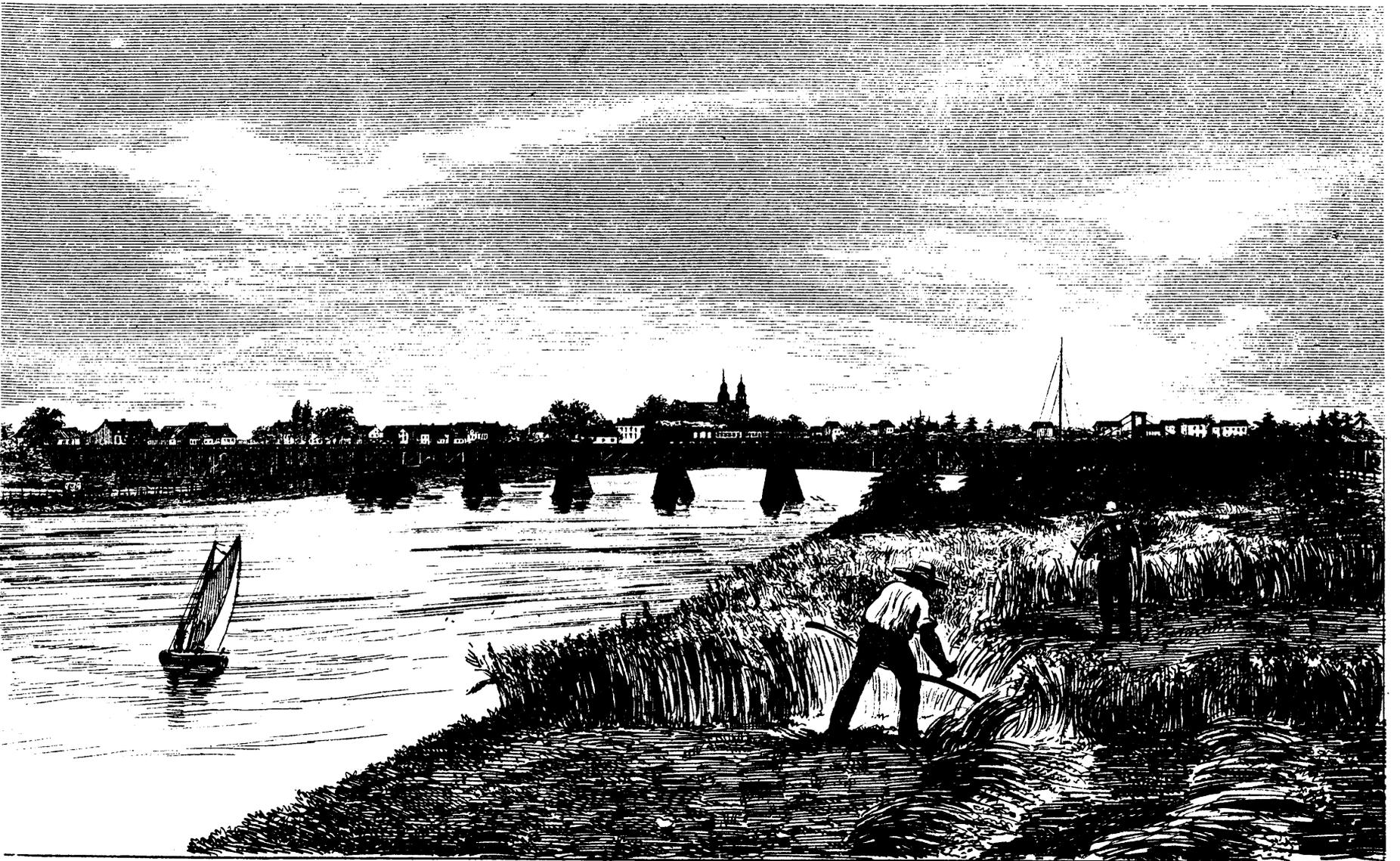
On va placer une inscription indiquant l'endroit où il est tombé.

Thompson, le marchand de bois à qui Watts a volé le pardessus, a fait preuve d'une générosité inouïe en donnant \$3 à ceux qui trouvèrent et lui rapportèrent son porte-monnaie. Cette mesquinerie de sa part dégoûte tout le monde.

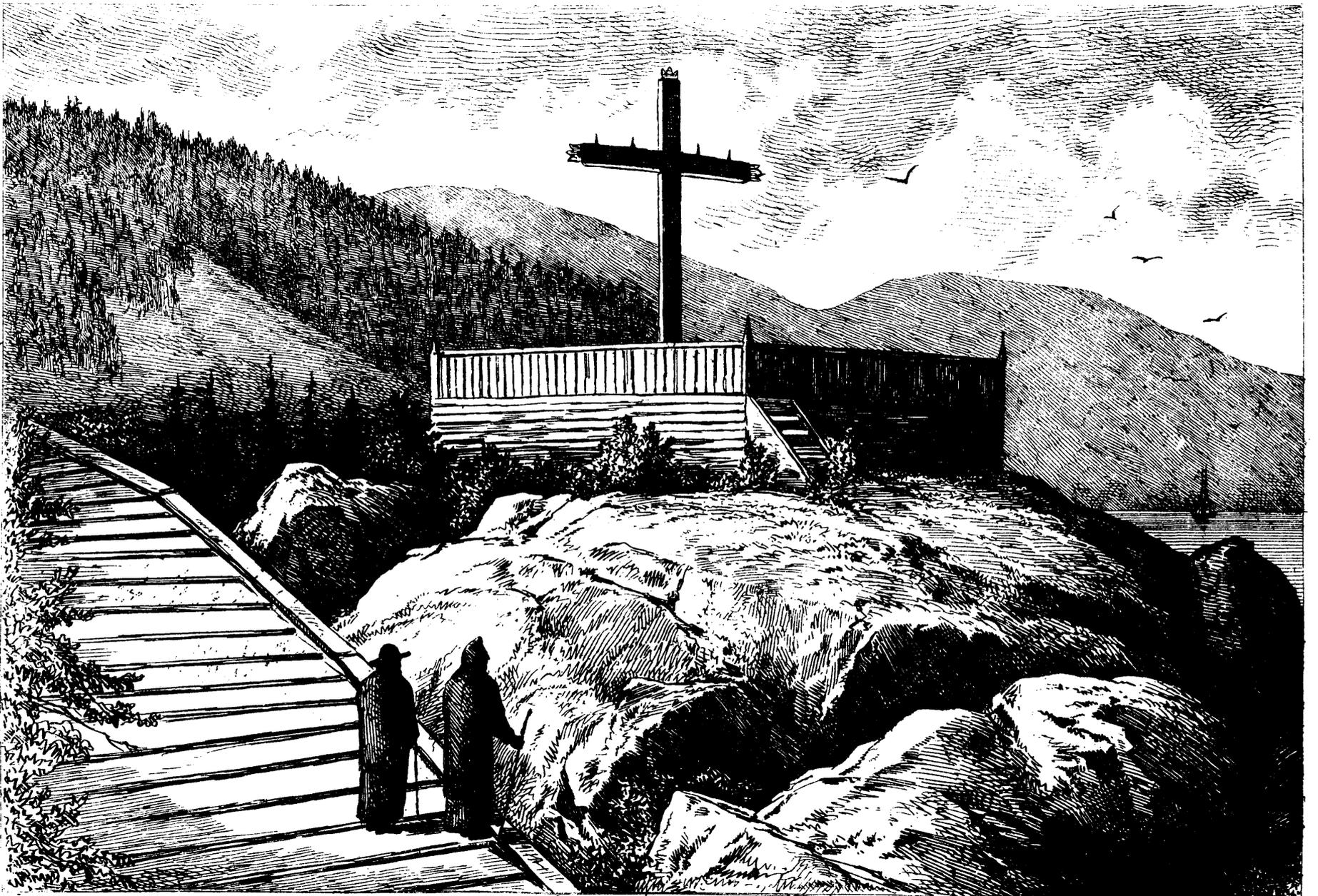
## DÉCÈS.

A St. Jean Deschailions, le 23 Août dernier, Léontine Marguerite Albertine, âgée de 14 mois et 11 jours, enfant de J. O. Mailhot, écuyer, agent seigneurial.

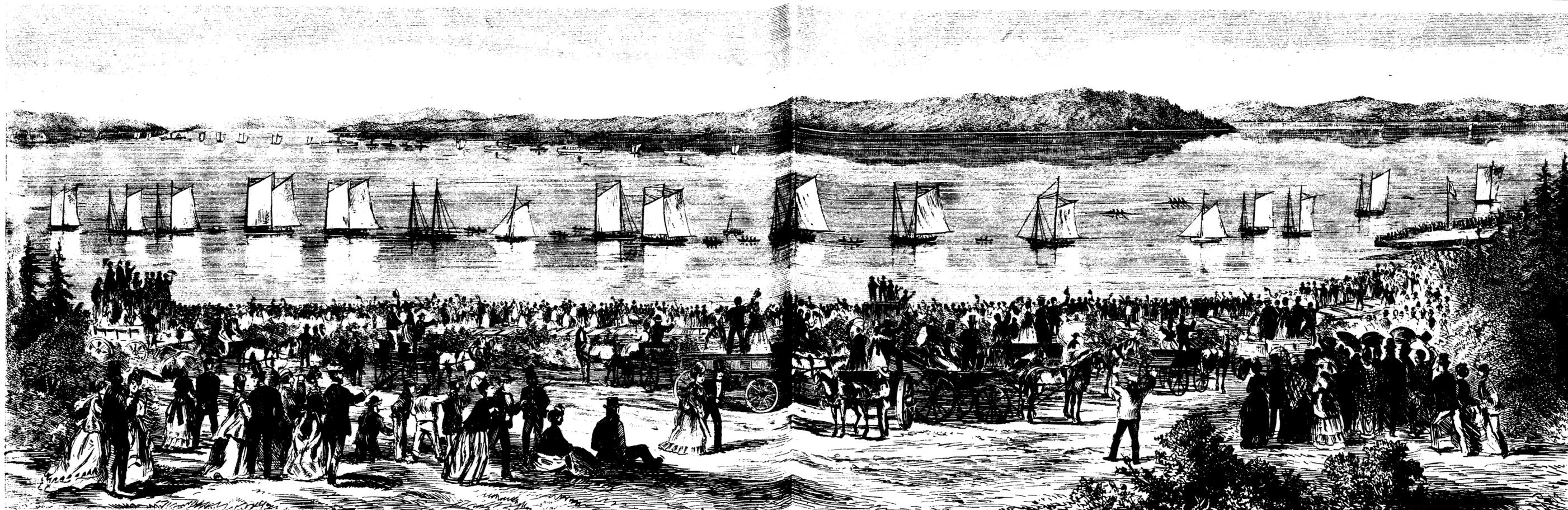
En cette ville, le 18 courant, âgée de 21 jours, Marie Emma Georgina, enfant (jumelle) de Louis Carle, Ecr., Marchand.



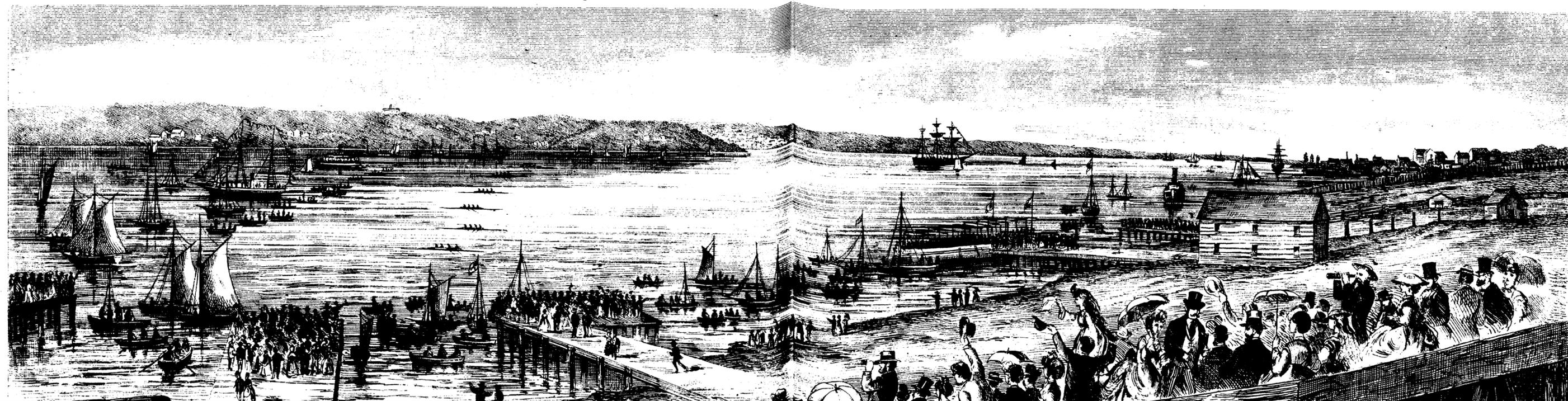
PONT DU CHEMIN À LISSES DE DRUMMOND ET ARTHABASKA, SUR LA RIVIÈRE YAMASKA.



SITE DE LA PREMIÈRE CHAPELLE BATIE EN CANADA, PRÈS DE CHICOUTIMI, SUR LE SAGUENAY.—D'APRÈS UN DESSIN DE W. O. C.



LES RÉGATTES À ST. JEAN, N. B.—D'APRÈS UN DESSIN DE E. J. RUSSELL.





PONT DE PIERREVILLE.



MOULINS DE L. A. SÉNÉCAL, À PIERREVILLE.

On demande au bureau de ce journal, No. 1, Côte de la Place d'Armes, des garçons pour porter les journaux.—Aussi, à l'imprimerie, 319 Rue St. Antoine, un garçon accoutumé aux presses Gordon.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 21 SEPTEMBRE, 1871.

### CHOSSES ET AUTRES.

#### LE PARC.

Enfin! ce fameux parc dont on parle depuis si longtemps, il va se faire. Il est vrai que si on met autant de temps à le faire qu'on en a mis à le voter, la génération actuelle n'en jouira pas beaucoup, mais enfin le grand pas est fait. Et ce qui peut nous faire espérer d'en contempler la beauté avant de mourir c'est que le grand manitou du Conseil l'a pris sous sa protection. Chose singulière! nous devons le parc à ceux qui l'avaient combattu jusqu'à ce jour et ceux qui avaient été ses plus chauds partisans auront paru l'abandonner à la fin.

C'est-à-dire que plus tard, lorsque le parc sera probablement le plus bel ornement de Montréal, son principal objet d'attraction pour les étrangers, on s'entendra encore répéter cette éternelle et diabolique chanson: *c'est à des Anglais qu'on doit cela.* "Nos constituants n'en veulent pas," disent certains conseillers. Ont-ils pris les moyens d'éclaircir l'opinion publique sur cette question? Ont-ils cherché à démontrer à la population que les dépenses à encourir pour l'exécution de cette grande entreprise ne seraient rien en comparaison des immenses bénéfices qui en résulteraient pour la ville? Nous connaissons les objections qu'on fait; ce sont toujours les mêmes, qu'il s'agisse de grandes ou de petites affaires, d'affaires publiques ou privées. "Ça coûte trop cher!" Aussi les Canadiens-Français sont toujours en arrière et à la fin ils paient autant que les autres, mais ils ont moins d'argent. Ce qui m'étonne, c'est que plusieurs de ceux qui avaient voté pour l'augmentation des salaires ont voté contre le parc. C'est deux fois mal. Je comprendrais mieux qu'on eût voté contre l'augmentation des salaires et pour le parc. Dans un cas, c'était donner pour rien, dans l'autre cas, c'est donner deux pour avoir quatre. Mais enfin les opinions sont libres et méritent toujours d'être respectées: lors même qu'elles nous impatientent. N'en parlons plus.

#### LE MESSAGEUR DE SOREL ET LE COURRIER DE RIMOUSKI.

Il est bien vrai qu'on ne connaît plus ses amis. M. Brousseau, propriétaire-rédacteur du *Messageur de Sorel* se fâche parce que nous lui faisons des compliments en badinant. Je croyais pourtant qu'il valait mieux dire ces choses-là, le sourire sur les lèvres que les larmes dans les yeux, surtout quand on s'adresse à un joyeux garçon comme notre confrère de Sorel. Car enfin, tous ceux qui l'ont connu savent que le meilleur moyen de lui faire plaisir autrefois, était de badiner et même d'essayer de rire aussi fort que lui. Il est vrai que les hommes changent vite; il peut se faire que notre ami se fasse sérieux en vieillissant. Il fallait le dire alors; au lieu de chaater sur son berceau nous aurions fait entendre les plaintes de Jérémie; mais nous gardions cela pour une autre occasion.

J'avouerai que nous avons eu tort de tant tarder à présenter nos hommages au nouveau-né, mais les naissances et les décès, dans le journalisme de Sorel, sont si fréquents que nous n'avons pas toujours le temps de les enregistrer. Rien d'étonnant que nous préférions attendre quelque temps afin de n'être pas obligés de passer trop rapidement de la joie à la douleur. Aussitôt que nous avons reconnu chez l'enfant qui venait de naître toutes les apparences d'une bonne constitution, nous nous sommes hâtés de l'annoncer au public et de lui faire part de nos remarques dans les termes suivants: *Beau et bien fait, bon pied, bon œil et la langue bien pendue, tout ce qu'il faut pour faire bonne figure dans le monde.*

Bien plus, pour donner l'idée des glorieuses destinées de notre confrère et de la mission qu'il pourrait accomplir dans le comté de Richelieu et la ville de Sorel, nous le comparions à Moïse. Nous n'avons pas voulu donner trop ouvertement la raison de ce rapprochement afin de ne pas froisser la modestie de notre confrère et de ne pas encourir le déplaisir de M. Barthe, que nous comparions à Pharaon, mais il était facile de voir notre pensée. Eh bien! franchement, pouvait-on faire mieux? Il me semble pourtant que si nous avons péché en quelque chose, c'est bien par excès plutôt que par absence d'éloge. Je voyais encore, ces jours-ci, un tableau représentant Moïse dans sa corbeille, au moment où la fille de Pharaon, frappée de sa beauté, le recueille. Il était bien beau le petit

Moïse! vraiment, si c'était à recommencer, je ne sais pas si je ferais la même comparaison.

Qu'ai-je donc oublié de dire? Que M. Brousseau a de l'esprit? mais c'est si connu que c'était peine perdue, et il devrait nous remercier de lui avoir fourni l'occasion de montrer qu'il en a. Aussi plus j'y pense, plus je trouve que M. Brousseau a le caractère vague, un peu grincheux.

Pourvu que le *Courrier de Rimouski* n'aille pas se fâcher lui aussi. Le fait est que j'aurais peut-être dû, moi surtout, accueillir moins légèrement, un journal rédigé par notre ancien ami et collaborateur, M. Letendre, dont nous estimons le talent. Nous désirons trop l'instruction et le progrès de la population canadienne pour ne pas désirer le succès de tous ceux qui ont le courage et le patriotisme de fonder des journaux. Nous pouvons dire, même, sans vantardise, que nous aurons contribué au progrès du journalisme canadien en faisant lire beaucoup de personnes qui ne lisaient pas auparavant. Et si nous avions un conseil à donner à nos lecteurs, ce serait de recevoir trois ou quatre journaux, et d'encourager en particulier ceux qui sont publiés dans leurs localités respectives.

#### TRISTE NOUVELLE.

Le *Pays* nous apprend que la maladie sévit sur les femmes de terre à Trois-Rivières. Cette nouvelle fait sensation, en révélant l'existence dans cette ville, d'une espèce de femmes inconnue jusqu'à ce jour. Il est vrai que nous n'avons vu les femmes de Trois-Rivières qu'en passant, mais elles nous ont paru faites comme ailleurs, de chair et d'os, (sans calembourg.) Si elles sont faites de terre, il faut avouer que la terre était bonne, car elles ont bonne mine. M. Gérin du *Constitutionnel* va sans doute se hâter de nous donner des explications sur cette émouvante question; c'est un sujet qu'il a dû étudier. M. McLeod pourra lui-même, sans doute, dans les loisirs que lui laissent le programme et le chemin du Nord, nous donner des renseignements. Il est plus en état que tout autre de nous dire si la découverte de cette nouvelle espèce est conforme au récit de la Génèse qui nous a fait croire jusqu'à aujourd'hui que nous n'étions que poussière. Cette dernière pensée nous est inspirée par un collaborateur dont l'esprit curieux est surexcité par cette nouvelle, et qui avant de partir pour Paris, voudrait avoir tous les renseignements les plus précis sur nos productions nationales.

#### PIERRE LUCIEN.

Le célèbre Pierre Lucien Malo a encore été volé.

On sait que M. Malo habite sur la rue St. Louis une maison qui n'indique pas l'opulence de son possesseur. C'est là qu'après une vie agitée, cet antique citoyen coule des jours paisibles, ne songeant plus que par habitude à ses intérêts. Victime plusieurs fois déjà de l'ingratitude de quelques uns de ses compatriotes qui passent la dernière moitié de leur vie à lui arracher ce qu'ils lui ont si généreusement payé pendant la première moitié, il vit dans la solitude et le mépris, on pourrait dire même, la crainte des hommes de son temps.

Qui a vu une fois Pierre Lucien, n'oublie jamais cette figure abrupte et pittoresque, comme le Cap des tempêtes, sauvage et grandiose comme le Pic Eternité sur les bords du Saguenay, terne et chiffonnée comme les billets vieillissés de ses mauvais débiteurs. C'est bien son malheur qu'il soit si facile à reconnaître; les voleurs en abusent. On dirait vraiment que le bien de Pierre Lucien est leur bien tant ils mettent de sans gêne à le prendre. Ils font comme ces joyeux compagnons qui vont sans cérémonie dans la commode de leurs amis chercher cravate, chemise ou pantalon.

Il y a de cela huit jours. C'était la nuit, à l'heure des mystères et des crimes. Pierre Lucien dormait profondément, aux rayons de la lune qui venait à travers la fenêtre caresser sa candide et innocente figure. Il rêvait sans doute, il rêvait or et argent, à ses anciennes amours peut-être. On n'en sait rien, mais voici ce qu'on sait. A cette heure de calme et de repos pour les justes, deux hommes, deux monstres sans doute, s'introduisaient dans la maison de Pierre Lucien et passaient la nuit dans la cave à boire quelques restes de bière perdus au fond d'une cruche de 1837. Mais ce n'était pas pour si peu qu'ils étaient venus là.

Le matin, au moment où l'aurore "avec ses doigts de rose," entr'ouvrait les portes de l'orient et les paupières dorées de Pierre Lucien, ces deux hommes, dont la figure était masquée, pénétraient dans sa chambre à coucher et lui sautaient à la gorge, et tirant de grands poignards, ils le sommaient de leur dire où était son argent. Pierre Lucien, qui pousse le désintéressement rare dans notre siècle, de préférer la vie à l'argent, ne se le fit pas dire deux fois; il indiqua, d'une voix étouffée, l'endroit désiré. Les voleurs y trouvèrent \$2,000. C'était peu de chose en comparaison de ce que possède leur victime, mais c'était tout ce qu'il y avait dans la maison; et ils n'osèrent pas lui demander un chèque sur la Banque.

Mais ce n'est pas tout, ils lui firent jurer, en lui appliquant la pointe de leurs poignards sur la poitrine, de ne faire aucun pas, aucune démarche pour les faire arrêter, et le laissèrent ainsi pétrifié de terreur et complètement dégoûté du monde.

On dit que cette dernière affaire a achevé de ruiner sa confiance dans le public et qu'on pourrait bien apprendre, ces jours-ci, qu'après s'être dépouillé de tous ses biens en faveur de ses anciens débiteurs, Pierre Lucien est entré chez les Trappistes. Toujours est-il que rien au monde ne peut lui arracher un seul mot capable de mettre la police sur les pistes des voleurs. Pierre Lucien, fidèle à son serment, refuse de parler, il a toujours présent à l'esprit ces paroles terribles que les brigands lui jetaient dans les oreilles en partant: "Si tu dis un mot, maintenant, tu es un homme mort." L. O. D.

#### INDUSTRIE

M. F. A. Toupin possède sur la rivière St. François un chantier considérable qui donne du travail à un grand nombre d'hommes. M. Toupin construit de huit à dix vaisseaux par année. Il a élevé dans le même endroit des moulins de valeur, où une grande quantité de bois est tous les jours convertie en planches, bardeaux, lattes etc. M. Toupin est un homme entreprenant et libéral. C'est lui qui a ouvert les mines de fer de la rivière St. François, et les a fait connaître des gens d'affaires.

#### LE CHEMIN DE FER DE SOREL ET DRUMMOND-VILLE.

M. Mousseau, qui devait faire le compte-rendu de sa visite aux moulins et au pont de M. Sénécal, se trouvant absent, nous publions celui que M. Dansereau a fait paraître dans la *Minerve*. On ne pouvait faire mieux, d'ailleurs; inutile de dire que nous prenons, avec plaisir, la responsabilité de tous les éloges adressés à l'esprit d'entreprise de M. Sénécal:

"Il est huit heures du matin; le *Castor*, qui fait un voyage spécial à notre intention, flotte impatient à ses amarres. Bientôt les provisions de voyage sont embarquées; tous les excursionnistes sont au poste; le sifflet retentit et nous voilà en route pour Yamaska.

"Nul trajet n'est plus accidenté. Le pittoresque chenal du Moine, les nombreuses îles de la Baie, la charmante rivière Yamaska, nous offrent tour à tour les points de vue les plus variés et le plaisir de la route nous fait oublier le désir impresse de contempler les travaux dont le public s'est déjà activement occupé: le chemin à lisses de bois. Enfin, nous voyons se dessiner de loin les majestueuses proportions d'un pont. A mesure que nous approchons, nous pouvons en admirer l'ouvrage. C'est le pont du nouveau chemin. Il traverse l'Yamaska en face du village. Sa longueur est à peu près quatre arpents. Il est tout à la fois tubulaire et ouvert. Les lisses passent sur le sommet et les voitures et les piétons ont une voie en-dessous. Il est appuyé sur six immenses piliers de pierre. On a réussi, par une combinaison des meilleurs systèmes fournis par la science, à trouver le dernier mot de la solidité et l'aspect seul de sa forte membrure nous fournit une assurance que les connaissances pratiques ne font que corroborer. La dernière arcade se compose d'un pont tournant pour le passage des bateaux. L'ensemble de cet ouvrage est admirable: Rien n'y a été épargné et l'on a dû y faire entrer des millions de pieds de bois.

"A la tête du pont se trouve un moulin à scie, que M. Sénécal a fait construire expressément pour la construction de son chemin. On voit qu'une intelligence supérieure a présidé à l'organisation. Tout le mécanisme est calculé sur les besoins de l'entreprise. Ainsi, un système combiné de scies prépare une traverse dans une seule opération, de manière à ce que toutes soient exactement de la même épaisseur, reçoivent les mortaises à la même profondeur, lesquelles sont de même dimensions et de même distance.

"Il n'y a pas un seul clou dans tout le chemin. Il y a un bon terrassement fait avec soin et calculé sans doute pour recevoir plus tard des lisses de fer, car il est extrêmement fini. Sur le sol sont placés les traverses qui portent une mortoise à chaque extrémité. Les lisses sont jetées dans ces ouvertures. Deux coins les y fixent avec sûreté, et voilà le chemin fait. Les lisses sont en érable. C'est un morceau de bois brut de quatorze pieds de longueur, quatre pouces de largeur et sept d'épaisseur. La jauge du chemin est de 4 pieds 8 1/2 pouces.

"Une locomotive est déjà rendue sur cette partie de la ligne, et nous pouvons faire une excursion de 15 à 20 miles. Il n'y a naturellement que l'expérience qui puisse confirmer le mérite des choses nouvelles; mais nous pouvons dire que ce système de lisses en bois nous a paru fonctionner admirablement. Nous avons parcouru quelques milles à raison de 30 milles à l'heure, et nous n'avons pas le moindre doute que les convois sur un chemin de ce genre peuvent adopter, pour le service des passagers, un temps régulier de 22 et même 25 milles à l'heure. Le roulage y est bien plus doux que sur des charrières en fer, il n'y a presque point de secousses et que peu de bruit.

"Le chemin à lisses en bois de Sorel à Drummondville est un succès, pour lequel nous devons féliciter et la Compagnie, qui en a conçu le projet, et M. Sénécal, qui pousse les travaux avec tant d'énergie.

"M. Sénécal emploie depuis plus d'un an à peu près 2,500 hommes par jour. Tout est disposé avec ordre, et l'on voit qu'il a fallu un esprit organisateur pour veiller si bien à la disposition de tous les détails.

"Les travaux ont été commencés simultanément sur deux sections de la ligne. L'une part d'Yamachiche et se termine à St. Guillaume, à peu près 20 milles; l'autre part de l'Avenir et sera bientôt à St. Guillaume. Dans un mois, il y aura 50 milles complètement terminés. La ligne traversera probablement le Grand-Tronc et ira au chemin de fer de Massawpi, en sorte qu'elle deviendra une artère principale d'importance.

"Le contrat du chemin est donné pour \$5,000 par mille. A ce prix M. Sénécal est obligé d'ériger en sus neuf dépôts de passagers, un dépôt pour les chars et une boutique pour les réparations. Le pont seul a coûté \$35,000. M. Sénécal aura

l'usage du chemin pour son usage personnel jusqu'à la fin de l'automne de 1873.

"Nous espérons avoir bientôt d'excellentes vues du pont d'Yamaska, parce que M. Mousseau, en digne co-propriétaire de l'*Opinion Publique* toujours prêt à seconder l'esprit d'entreprise de M. Desbarats et pour donner raison à l'ardent défenseur de l'industrie, M. L. O. David, avait amené avec lui le photographe ordinaire de l'*Opinion Publique* et du *Canadian Illustrated News*.

"Nous n'avons pas le moindre doute que ce chemin sera un immense bienfait pour les campagnes qu'il traverse et pour Sorel et le public ne saurait trop encourager de toutes manières les entreprises de ce genre.

"Comme il nous restait encore, après notre exploration, plusieurs bonnes heures à utiliser, nous décidâmes d'aller faire visite à M. Sénécal, que la maladie retenait chez lui à Pierreville. Notre complaisant vapeur tourne de bord et nous nous remettons à la garde de l'aimable capitaine, M. Adelaar St. Louis, qui, une heure et demie après, nous débarquait à Pierreville.

"Tout le monde connaît les moulins à vapeur de la compagnie de Pierreville, dont M. Sénécal est le gérant. Il nous fut donné de les visiter. L'imagination se refuse à croire que cette énorme machinerie a été faite et placée en 47 jours. C'est pourtant le tour de force opéré par M. Sénécal et M. Meigs, l'habile ingénieur chargé du département matériel. On se rappelle que le feu avait détruit ces moulins, l'an dernier. Six semaines après il n'y paraissait plus rien et ce que nous pouvions assurer c'est que peu d'établissements dans le pays renferment un mécanisme aussi complet.

"Il serait difficile de compter le nombre de scies de toutes sortes qui s'y trouvent. Elles doivent dépasser la centaine. Boîtes, bardeaux, lattes, douves, planches, tout s'y fabrique. A côté se trouve un moulin à farine, puis un moulin à carder et à fouler.

"Autant que la vue peut s'étendre, on voit la rivière couverte de billots et il paraît que l'immense agglomération que l'on y aperçoit n'est que la provision d'un mois.

"Il fait plaisir de voir tant de symétrie et tant d'ordre dans le grand établissement et l'on vient à se demander comment il faudrait de temps pour changer la face du pays s'il y avait beaucoup d'hommes entreprenants et actifs comme l'est M. Sénécal. Cet homme est actuellement occupé à construire un chemin de fer; il conduit les moulins de Pierreville; il a d'autres moulins à vapeur à St. Guillaume, à Yamaska, à l'Avenir; il y a quatre ou cinq vapeurs et une trentaine de barges, il a une soixantaine de mille acres de terre tant en son nom que pour la compagnie et néanmoins rien ne souffre: tout marche avec harmonie et plusieurs milliers de familles vivent de l'esprit d'organisation d'un homme généralement secondé, du reste, par les hommes d'affaires qui forment la compagnie de Pierreville et ceux qui forment la compagnie du chemin.

"Nous sommes revenus de cette excursion imbus plus que jamais de la vérité que le pays a tout intérêt de connaître ses industries, et nous ne regrettons pas d'avoir suivi Pami Mousseau, qui avait organisé cette excursion."

#### L'EXPOSITION.

Il m'aurait bien fallu deux jours et je n'ai pas eu deux heures à ma disposition pour parcourir les différentes sections de l'Exposition. Je tenais ma plume de correspondant de l'*Opinion Publique* à deux mains, lorsqu'on est venu me l'enlever pour la remplacer par une rosette bleue et un quart de verge de ruban blanc, sur lequel on avait écrit le mot *Juge*: puis me poussant au dos, on me dit: "Allez maintenant travailler pour le public et tachez que *Pop non publique* soit content de vous."

Ainsi marqué pour l'esclavage, je dus subir mon sort, et me séparer de vous, les larmes aux yeux et l'amertume dans le cœur. Trois jours durant, je dus me tenir ferme sur le terrain, tiraillé pourtant, d'un côté, par mes amis de Montréal qui veulent bien encore me garder un bon souvenir, et de l'autre par mes amis de Québec, qui, sans déranger les anciens ont du moins su prendre une large place dans mes affections. J'ai résisté, mais bon Dieu! quelle lutte; je m'en éponge encore le front.

Vous voyez donc que je n'ai eu que deux heures au plus à vous consacrer, et pour le moment, il me reste à peine une heure de malle pour vous dire ce que j'ai pu remarquer le mieux.

Entrons dans les bâtiments réservés à l'industrie. C'est plein comme un œuf: vous avez des objets sous les pieds et vous en voyez fixés aux derniers solives du faite. En dehors, il y en a encore qui n'ont pu avoir de place. Naturellement, un critique sévère trouvera de la confusion, des écarts de catégorie, ça et là, une erreur de disposition, un manque d'ordre, mais l'ensemble fournit le plus charmant coup-d'œil.

Plusieurs m'ont demandé: "Qu'admirez-vous le plus ici?" et chacun d'eux m'a mis dans l'embarras. Un industriel me disait: "Les machines à tisser de Burbank et de Ross, laissent loin en arrière, sous le rapport de l'utilité domestique, tout ce qui se trouve ici. De fait, je ne pouvais qu'admirer avec lui, ces moulins si simples et d'un mécanisme si facile à mettre en mouvement. La trame, une fois placée dans la navette, va-et-vient jusqu'à épuisement sous la main d'un enfant. Toute l'attention consiste à renouer le fil au point où il a manqué. Comme je vous le dis, un enfant de dix ans peut fabriquer ainsi, dix, quinze et vingt verges dans la journée: et l'uniformité du tissage donne une égale consistance à toute la pièce.

J'aime à observer, en passant, que nos cultivateurs et les bonnes ménagères ont donné la plus grande attention à cette précieuse invention.

"Avez-vous vu les meubles de Vallières, de Gourdeau et de Drum? Quel choix de bois, quel poli, quelle ciselure! quel bon goût dans les formes et les proportions! je n'ai jamais rien vu de pareil. Bien sûr, Québec a les meilleurs ébénistes de la Province."

Un autre me parlait ainsi: je me hâtai vers ces meubles tant vantés, et j'ai pu partager en connaissance de cause, l'admiration de mon interlocuteur.

#### VALLIÈRES.

Un journal anglais de cette ville a paru vouloir blâmer le verdict du jury qui a décerné à M. Vallières un plus grand nombre de prix qu'à M. Drum. C'est mal de sa part: nous voyons un manque de délicatesse à l'égard des juges, tous hommes éminemment compétents et quelques-uns maîtres passés dans leur état. Chacun son métier, et les vaches sont bien gardées. Le jury qui a prononcé sur la valeur des meubles ne saurait peut-être pas apprécier le mérite littéraire des articles de l'*Chronicle*;—de la même façon nous permettons de mettre en doute les connaissances de ce journal en matière d'ébénisterie.

Qu'il signe ses observations du nom d'hommes aussi experts que ceux qui composaient le comité, et alors nous lui prêterons l'attention voulue. Jusque-là, sa critique n'accuse que la déception ou peut-être encore la jalousie de race.

Sans refuser à M. Drum ses mérites réels et incontestables, nous saurons protéger notre jeune compatriote qui, par son énergie, ses sacrifices et des ressources pécuniaires relativement inférieures, lutte néanmoins avec succès contre des fortunes établies, contre de forts capitaux et un vaste crédit.

C'est à propos du prix pour les meubles de salon,—le prix le plus important,—décerné à M. Vallières que le *Chronicle* laisse exhaler ses plaintes contre le jury. J'ai pris la peine d'examiner avec soin l'un et l'autre assortiment, et je reconnais qu'ils sont parfaits tous deux, mais chacun dans son genre. Comme il n'y avait qu'un prix, c'est le goût principalement qui en a décidé et le goût a été favorable à M. Vallières. Les messieurs du *Chronicle* ont bien pu entendre les exclamations dont ils parlent: mais de notre côté, nous avons été témoins, à mainte reprise, d'une admiration exclusive qu'on accordait aux meubles de M. Vallières. La sagesse nous a conseillé de n'en pas tenir compte. Eh! s'il fallait prêter l'oreille à toutes les appréciations, jamais le mérite ne pourrait être fixé. Pendant tout le temps de l'Exposition, je n'ai cessé d'entendre répéter que l'ameublement de chambre à coucher, noyer noir et érable piquée de M. Vallières, méritait le premier prix,—et c'est M. Drum qui l'a eu. Les journaux français, cependant, n'ont pas protesté et se sont bien gardés, surtout, d'injurier le jury, en mettant en question, soit son honnêteté, soit sa capacité.

Je vous donnerai, dans ma prochaine, une description de quelques-uns des meubles exposés par MM. Vallières, Drum et Gourdeau.

—Entre MM. Drum et Vallières et prêts à trancher toute difficulté figurent les haches de M. Irénée Boivin, de St. Romuald. Il y en a de toutes les formes, de toutes les grandeurs — et toutes sont également bien finies. M. Boivin avait eu un premier prix à Montréal, l'année dernière—il n'a pas manqué d'en obtenir un nouveau cette année. Il défie toute concurrence pour la valeur de la trempe et la durée de ses haches. Aussi, sont-elles déjà très-recherchées tant dans le Haut que dans le Bas-Canada—et les commandes épuisent incessamment la production.

Mais voici, à votre droite, une énorme pyramide! Serait-ce celle de Chéops que l'Égypte vient de voir s'effondrer et qu'on aurait transportée ici, pour l'occasion. Les rayons du soleil tombant de la voûte, la font briller de toutes les couleurs. L'opale, l'émeraude, le saphir, lui prêtent leurs tons les plus chatoyants. L'œil se détourne ébloui—mais un je ne sais quoi, un parfum que porte l'air vous attire. Vous approchez, vous y voilà, vous y touchez. Qu'est-ce donc que cette pyramide?—Ce sont mille bouteilles de sirops et de *Deymann Bitter*, qui sont ainsi étagées en pyramide et semblent menacer le ciel de lui rapporter le nectar dont le secret a été perdu dans l'Olympe.

M. Deymann est là, affable, souriant prêt à vous verser la goutte de l'amitié. Allez! et goûtez-y tous. Vous y viendrez éblouis et vous vous éloignerez enchantés de la cordialité de M. Deymann autant que des délices de son cordial. M. Deymann a mérité cinq prix et un diplôme bien arrosé qui ne manquera pas de féconder sa bourse et de lui gagner la popularité la mieux goûtée.

Tout à côté, et se cachant comme l'humble hysope que décelent surtout ses parfums, vous trouvez des vins canadiens de Porto, Côte d'Or et Tarragone du plus agréable bouquet. Goûtez encore, on vous l'offre avec plaisir.

MM. Crépin et Paquet, de St. Roch, rue Ste Anne, sont les fabricants de ce délicieux breuvage, extrait principalement de la rhubarbe et de la betterave. Déjà, ils peuvent en mettre 6,000 gallons sur le marché. Avis aux amateurs.

MM. Crépin et Paquet ont mérité un prix. Je me réserve de revenir bientôt sur le tableau stéréométrique de M. Baillargé, ou nouveau système de toiser tous les corps, segments, troncs et onglets de ces corps par une seule et même règle. Ce travail, d'une importance majeure, comme tout ce qu'a produit M. Baillargé, est marqué au cachet de l'utilité pratique. C'est un esprit progressiste, un jugement rare et une forte conception, qui ont présidé à son exécution. En le couronnant d'un premier prix et d'un diplôme, le jury a su rendre témoignage au mérite, et nul doute que nos collègues et autres institutions de première classe ratifieront cette appréciation en l'introduisant dans leurs classes pour aider l'enseignement ardu des mathématiques.

A. N. MONTPETIT.

#### ENCORE DES PRÉDICTIONS.

Cette fois, ce sont les somnambules qui prétendent lire dans l'avenir les terribles événements par lesquels la France doit passer encore. Leurs prédictions coïncident singulièrement avec celles que nous avons publiées. Sont-ce des gens qui n'ont fait que répéter ce qu'ils avaient lu? C'est possible: nous ne prendrons pas la peine de chercher la source de leurs inspirations. Mais ce qui se passe et se prépare est si étrange, si tragique, et la raison de ce qui arrive si confuse, qu'on s'attache malgré soi au surnaturel. Dans tous les cas, il n'y a pas de mal à comparer, par pure curiosité, ce qui est prédit avec ce qui arrive et arrivera.

Le *Fy-ro* a reçu la lettre suivante:

"On a beaucoup parlé de prophéties et de prédictions lors de la dernière guerre.

"Parmi ces prophéties, il en est une que j'ai annoncée le premier au public en novembre 1871. A savoir que cette malheureuse guerre serait suivie immédiatement d'une effroyable guerre civile.

"On ne prit pas garde à ma prédiction qui, hélas! se réalisa! Je m'occupe exclusivement de magnétisme, et parmi les nombreux sujets que j'ai expérimentés, il en est deux qui m'ont donné des résultats surprenants et qui m'ont fait la révélation annoncée dans le mois de novembre.

"Mais, je vous ferais frémir si je vous disais les nouvelles révélations de mes deux sujets, interrogés hier, séparément par moi.

"Je ne puis résister au désir de parler.

"Voici donc les paroles textuelles que j'ai recueillies.

"(C' qui suit est écrit à l'encre rouge.)

"Les immenses malheurs qui ont frappé la France ne seront pas les derniers.

"Dans six mois, M. Thiers succombera à une maladie de cœur, sa mort sera instantanée.

"Grande confusion dans Paris!

"L'horrible société l'Internationale, salariée par la Prusse et l'Angleterre, profitant de la confusion du moment, se lèvera comme un seul homme.

"Le massacre sera horrible: ce sera une véritable Saint-Barthélemy!!

"Paris sera brûlé!

"Les malheureux ouvriers, excités à ce crime par des agents scélérats, se verront réduits à la misère; ils émigreront en Amérique, pensant y trouver du travail. Mais là, ils trouveront cent mille Allemands qui les lapideront et les repousseront hors des villes.

"Ils mourront tous de faim eux et leurs familles, après avoir erré dans les forêts du Nouveau-Monde.

"Qu'adviendra-t-il alors?

"La province se soulèvera; la monarchie sera proclamée, et au nom des principes saints et sacrés de la société: pour sauver la famille et la propriété menacée, toute la France offrira au comte de Chambord la royauté.

"Paris brûlé ne sera plus la capitale de la France: Versailles sera la résidence du petit-fils de Louis XIV.

"Qui donc méconnaîtrait l'intervention de Dieu, si tout cela se réalisait.

"Ah! messieurs les Républicains, vous pourrez dire que depuis près d'un siècle vous avez rendu la pauvre France bien malheureuse.

"Je suis encore sous l'impression pénible de cette scène, deux fois répétée. Ma plume tremble en vous écrivant ces lignes!

"Votre serviteur dévoué,

"DR. P. H. LARNEY.

"16 août 1871.

"Au moment de vous adresser cette lettre, je rendors une de mes somnambules.

"Je lui pose la question suivante:

"Avec le comte de Chambord, aurons-nous enfin la tranquillité?"

"Voici sa réponse:

"La France, à partir du jour de Pâques 1872, aura vingt-cinq années consécutives de tranquillité; elle n'aura ni guerre extérieure, ni révolution. L'Alsace et la Lorraine lui seront rendues sans qu'il soit pour cela versé une goutte de sang.

"Si tout cela doit arriver, pourquoi ne commencerions-nous pas tout de suite par la fin?.....

"P. H. LARNEY."

#### PAPILLONS ROSES.

QUELQUES PENSÉES DÉROBÉES PAR M. JOSEPH MARMETTE A UN AMI QUI ÉCRIT SOUVENT ET BIEN, MAIS QUI N'AIME PAS LA PUBLICATION.

Qui n'a pas lu les pages douloureuses, poignantes sur la maladie et la mort des enfants? D'ordinaire, pour intéresser le lecteur à ces petits êtres, qui ne demandent qu'à être heureux pour ne pas être ingrats, selon quelques vers délicieux d'Émile Augier, l'écrivain leur donne cinq ans; ils sont les premiers nés, et par conséquent accablés de caresses et de joujoux, ces reliques, saintement puériles,—qui iront rejoindre dans quelque armoire sombre les vêtements de ces petits morts longuement regrettés: l'aïeule les a pleurés; elle a conservé intact dans sa mémoire, affaiblie à d'autres égards, le souvenir de leurs formes vives et fraîches et de celles qu'ils ont prises quand la langueur les a paralysés, quand la maigreur les a défigurés.

Voilà ce que les écrivains ont faits pour donner de l'intensité au récit de tous ces regrets, de tous ces souvenirs.

Mais ces êtres de quelques mois, venus après "plusieurs autres," qui s'en occupe? Surtout si la mère n'est plus là pour donner à chacun une part égale des dons inépuisables de la maternité? Au moment qu'ils tombent malades, ils sont condamnés; on les dit spécialement destinés au ciel où ils doivent grossir la phalange des esprits bienheureux. Le père, lui-même, ne jettera qu'un regard d'indifférence sur le lit où ces chérubins, suivant la formule des consolations mondaines, se censurent d'une façon étrange.

Je pensais à tout cela, l'autre jour que je vis confier à la terre le cadavre d'un enfant de quatre mois. Je me souvins de mon pauvre enfant, du même âge, mort aussi, dormant dans sa gaine de noyer. Pauvre petit! Je m'étais un matin penché sur son berceau et je contempais sa face amaigrie, et cette indéfinissable tristesse répandue sur ses traits irrégulièrement et rapidement transformés. Sa mère s'approcha de moi et me dit:—"Tiens, vois-tu, comme il se fait vieux; ne dirait-on pas qu'il y a de la mousse sur ce visage jaune de cire?"—Il paraissait vieux, en effet; il me semblait qu'il avait déjà passé à travers toutes les phases de la vie et qu'il était arrivé à la décrépitude, à quatre mois!

Et puis, en revenant de la cité mystérieuse des morts, l'image de cet enfant se dessina à mes yeux et j'eus de lui, un instant, comme une récompense de mon douloureux souvenir: le sourire et le regard qui lui était particuliers et que la mère trouvait si délicieux, les seules reliques qu'elle ait conservées de cette ombre de quelques jours.

Québec.....

J. AUGER.

Une foule considérable se portait le mardi matin du 12 à l'église Notre-Dame, pour assister à la cérémonie d'un mariage créole. M. Henri Dansereau, négociant-exportateur, fils de M. le Dr. Dansereau, conduisait à l'autel Mlle Mathilde Mioton, fille de M. E. Mioton, riche marchand de la Nouvelle-Orléans. Les garçons et filles d'honneur étaient M. W. Ostell, fils de M. John Ostell et Mademoiselle Wilhelmine Dansereau et M. J. B. Rolland fils, de la maison Rolland et fils et Mlle. Félicie Dansereau.

Le mariage a été célébré par le Rév. M. J. B. Dupuy, curé de St. Antoine, oncle du marié.—*Minerve*.

Le comté de Berthier a ratifié le règlement autorisant le vote en faveur du chemin de fer du Nord. Six paroisses ont voté pour et trois contre.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

## L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

### SECONDE PARTIE.

#### CHAPITRE VI.—Suite.

—Hein! hein! ma mignonne, nous allons voir un peu si tes charmes et ta vertu vont pouvoir résister à mon amour, dit Sournois qui caressa des yeux le coffre-fort. Si pourtant ton corsage discret contenait un styilet pointu comme en portent, dit-on, les brunes Andalouses? Mais bah! c'est seulement pour m'effrayer que le maître a dit cela. Il n'y a personne dans le coffre, je m'imagine. La bonne farce! Il fallait que vous me crussiez bien bête, cher monsieur Bigot. Mais patience, vous reviendrez avant longtemps de ces idées-là! Ah! ah!

Sournois déposa sa lanterne dans la cache, à côté du coffre-fort, afin d'éclairer ses opérations. Puis, comme la boîte se trouvait renfoncée dans l'ouverture et qu'elle était trop lourde pour qu'il la pût remuer aisément, il fit entrer sa tête et son buste dans la voûte, en disant avec ce rire hideux qui grimaçait sur ses dents jaunes :

—Pardonnez-moi, madame la caisse, si je porte sur vous des mains violentes; mais comme vous ne voulez pas venir à moi, je vais à vous.

Il tira de sa poche de veste une petite clef qu'il introduisit d'une main nerveuse dans le trou de la serrure. Il tourna de gauche à droite. Deux ou trois craquements se firent entendre à l'intérieur du coffre-fort, semblables à ceux d'une batterie de mousquet que l'on arme.

Mais rien ne s'ouvrit.

—Diable! dit Sournois, j'ai pourtant en assez de mal à faire cette clef sur celle que le maître porte toujours avec lui, et que je lui ai enlevée de son haut de chausse, un soir qu'il dormait. Enfin, ce petit bruit m'indique que la clef n'est pas inutile, bien qu'il reste encore quelque chose à faire.

Douze clous à tête d'acier retenaient la serrure au dehors.

—Voyons un peu ce petit collier de madame, fit le valet, en pressant chacun des clous avec la pointe d'une vrille.

Le septième qu'il toucha était mobile. Sournois pesa fortement dessus. La tête s'enfonça et le lourd couvercle s'ouvrit en tournant lentement.

—Vous voilà rendez donc enfin, ma chère! s'écria le voleur en se penchant sur le coffre de fer. Puis avec un hurlement de douleur :

—Sacré!

Une éclair rougit la voûte, une double détonation éclata, et le voleur tombe foudroyé.

Le coffre-fort contenait un pistolet à deux canons et chargé, dont un savant mécanisme faisait armer et partir la détente lorsqu'on ignorait la manière d'ouvrir la caisse, sans courir le danger de recevoir deux balles en pleine poitrine.

Durant quelques secondes, Sournois se tortilla sur le sol en blasphémant. Ses mains crispées serraient convulsivement sa poitrine pour arrêter l'effusion du sang qui coulait à gros bouillons entre ses doigts.

Mais il sentit bientôt que ses cris augmentaient l'hémorragie et s'arrêta. Puis, gardant sa main gauche appuyée sur sa double blessure, il s'aida de la droite pour se relever.

Après maints efforts dont chacun dévorait sa vie, il se trouva debout près de la cache béante, les cheveux hérissés, l'œil hagard et les lèvres frangées d'une écume sanglante.

La caisse était toute grande ouverte, et Sournois aperçut sous les canons du pistolet dont la gueule fumait encore, un monceau de pièces d'or rangées en piles.

Il y en avait de toutes sortes, depuis le louis français, la livre sterling anglaise, le florin d'Allemagne et le sequin d'Italie, jusqu'à la pistole et au doublon d'Espagne.

A la vue des reflets dorés qui miroitaient sous la lumière plongeante de la lanterne, Sournois éprouva un tremblement convulsif qui lui arracha des cris de rage et de douleur.

Être là devant des millions, n'en pouvoir rien emporter et se sentir expirer.

—Oh! sois maudit, Bigot! cria-t-il en grinçant des dents.

Ses forces s'en allaient pourtant avec son sang qui coulait toujours. La terreur envahissait tout son être avec le froid de la mort. Il allait donc périr là, seul avec les araignées noires et les crapauds baveux que le bruit des coups de pince et des détonations avaient fait sortir de maintes crevasses; sans autres témoins de son agonie que ces bêtes hideuses et les murs sombres et humides qui semblaient ricaner d'une façon satanique en répétant ses cris de douleur.

—Non! non! sortons! s'écria le misérable. Mourir, soit; mais à l'air au moins!

Et avec cette dernière lueur d'espérance qui voltige au-dessus des moribonds, tant que leur œil ne s'est pas terni sous le souffle de la mort :

—Qui sait, damnation que je souffre!—Qui sait... si l'on ne viendra pas... à mon secours.

Il jeta un dernier regard sur l'or qui chatoyait sous ses yeux, et chancelant, glissant dans son sang qui coulait sur ses jambes trem-

blantes, il se dirigea vers les marches de pierre en titubant comme un homme ivre.

Il s'appuya un instant sur la muraille; car il s'affaiblissait toujours.

Mais à la pensée qu'il ne pourrait peut-être pas soulever la trappe s'il tardait encore, il fit un appel désespéré à toute son énergie et monta quatre gradins de suite.

Sa tête heurta la trappe. Il courba le cou et gravit une autre marche en essayant de pousser la porte avec son seul bras droit, car il tenait toujours sa main gauche appuyée sur ses blessures, comme s'il eût pu, l'insensé, empêcher son sang de couler! Mais ce poids était trop lourd et son bras trop affaibli.

Il sentit que l'air lui manquait et qu'il allait étouffer. Sans écouter sa douleur et le bruit de son sang qui dégoutait vivement sur les marches, il étendit soudain les deux bras et donna une effroyable secousse à la trappe qui s'ouvrit enfin.

Il fit encore un pas pour sortir du souterrain; mais ses bras impuissants ne purent tenir plus longtemps la lourde porte horizontale, qui retomba de tout son poids sur le corps du malheureux.

Il jeta un cri terrible et voulut se dégager, mais en vain. La trappe, recouverte de terre et de gazon, était trop pesante.

Sournois se trouvait pris comme dans un piège et retenu par la poitrine, le buste au dehors et le reste du corps en-dedans du souterrain.

Sous la pression du poids considérable qui lui pesait sur les épaules, le sang jaillissait avec force par les deux trous de balle qui perforaient sa poitrine.

Le valet devint fou de souffrance et de terreur et se mit à crier au secours d'une voix épouvantable.

Les dames qui veillaient dans la grande salle de Beaumanoir entendirent ces horribles cris. Plutôt mortes que vives à la pensée que c'étaient des malfaiteurs ou des Anglais qui rôdaient autour du château, elles firent défense aux quelques serviteurs qui se trouvaient à Beaumanoir de sortir, craignant que les malfaiteurs n'en profitassent pour pénétrer dans l'habitation, si l'on ouvrait tant soit peu les portes. Peu soucieux de risquer peut-être leur vie, les valets se rendirent aisément à cet ordre et ne bougèrent pas de la maison.

Sournois criait toujours, mais avec moins de force. Déjà même ses bronches et sa gorge remplies de sang ne rendaient plus qu'un affreux gargouillement, lorsqu'un milieu de l'affaïssement général dans lequel il tombait peu à peu, il crut entendre craquer les broussailles. On venait à lui! O bonheur!

Percant avec effort le brouillard qui allait toujours s'épaississant devant ses yeux, il regarda dans la direction d'où venait le bruit. Les pousses et les hautes herbes remuaient effectivement à vingt pas. Mais, chose singulière, il ne voyait personne; et pourtant un homme debout aurait dominé le jeune taillis de toute la hauteur du buste.

—A moi! je me meurs! cria le malheureux. Mais au lieu d'entendre une voix humaine, ce fut un long hurlement qui s'éleva du fourré comme pour lui répondre. Puis au loin, bien loin dans le bois, des plaintes lugubres, comme les échos du premier hurlement.

Au même instant, le cheval de Sournois, attaché à quelques pas de là, hennit en cassant les liens qui le retenaient et s'élança du côté du château.

Puis ainsi que le bruit du vent d'orage qui accourt après le calme sur la cime des arbres feuillus, la forêt retentit bientôt de sons étranges qui devenaient de plus en plus distincts. C'était la course furieuse d'une bande de bêtes fauves qui bondissaient dans les épais taillis. Les branches craquaient sous leurs pas rapides et les feuilles bruissaient froissées par leur passage.

—Mon Dieu!... les loups!... Ce sont les loups!

Et les dents du misérable lui claquèrent dans la bouche qui crachait des caillots de sang noir.

La bande arriva haletante et entoura Sournois anéanti, en se disputant la meilleure place avec des grognements rauques.

Louveteaux aux dents blanches, vieux loups à tête grise, ils étaient une vingtaine, et enveloppaient leur victime d'un cercle infernal tracé par leurs yeux qui brillaient dans l'obscurité comme des tisons ardents.

Sournois ne criait plus. Il était terrifié.

—Si je puis au moins mourir avant qu'ils ne me touchent! pensa-t-il.

Mais, attirés par l'odeur âcre du sang, les loups resserraient de plus en plus leur cercle. Il y en avait un surtout, le premier arrivé, que les autres laissaient approcher davantage de la proie qu'il avait flairée avant eux. Il s'avavançait vers la victime en rampant comme s'il eût craint un piège.

Sournois essaya d'une main agonisante de saisir ses pistolets d'arçon qu'il avait passés à sa ceinture en descendant de cheval.

Mais impossible.

Il pesait dessus de tout le poids de son corps et de cette trappe maudite qui l'écrasait comme une montagne.

L'haleine forte et chaude du loup arrivait jusqu'à son front. A travers la brume de l'agonie, il entrevoyait des yeux de flamme.

Le voleur et traître souffrait avec un avant-goût des tortures de l'enfer.

Le loup, qui le voyait immobile, poussa la tête de Sournois d'un coup de museau.

Avec une immense effort, le moribond leva quelque peu le poing pour se garantir.

L'animal fit un saut de côté et jeta un grognement que répétèrent ses compagnons.

Voyant que l'homme ne remuait pas davantage, il bondit la gueule ouverte. Ses mâchoires se refermèrent violemment sur la tête du valet.

Un cri effroyable, surhumain, un hurlement de maudit dans l'abîme éternel fit tressaillir la solitude endormie.

Puis ce fut un bruit sec, un craquement sinistre de crâne qui éclatait et d'os écrasés.

Ivre de carnage et de sang, la bande se rua sur le cadavre avec d'horribles claquements de mâchoires...

Quelques minutes plus tard, il ne restait rien du valet infidèle, rien qu'un tronçon de jambe avec le pied. Les loups avaient tiré le corps à eux, et la trappe, en se refermant à mesure, avait retenu la jambe gauche qu'ils n'avaient pu dégager et qu'ils avaient rongée jusqu'à ce que ce dernier débris, emporté à l'intérieur par le poids du pied, fût retombé au dedans du souterrain.

Quand Bigot revint, quelque temps après, à Beaumanoir pour emporter ses richesses en France, il comprit toute l'horrible scène qui s'y était passée au désordre qu'il remarquait de suite dans le souterrain du château.

Quant au coupable, il le reconnut par la boucle d'argent, marquée à ses armes, des souliers qu'il avait autrefois donnés à son valet de chambre et qu'il trouva près des ossements du pied gauche de Louis Sournois.

#### CHAPITRE VII.

##### COUPS DE Foudre.

Vous souvient-il, lecteurs, d'une toute vieille maison de pierre, basse, à un seul étage, que l'on voyait, il y a douze ans, sur les remparts, à quelques cents pieds plus bas que la rue Saint-Georges? Vous rappelez-vous qu'en longeant ses murs séculaires, rongés et affaiblis par le temps, vous reteniez votre haleine, tant vous aviez peur que le moindre souffle ne fournît un prétexte à ses murailles chancelantes et à son toit fatigué par la pesanteur des ans, de s'effondrer sur votre tête? Et vous passiez bien vite en voyant le trou béant que formait la toiture fuyant certain angle des murailles boiteuses qui lui refusaient leur appui.

Quand vous aviez laissé derrière vous cette ruine croulante, vous vous retourniez en vous demandant par quel phénomène d'équilibre se maintenait cette cheminée si voûtée, si torturée que vous l'eussiez pensée jalouse des paraboles fantastiques décrites par le reste de l'édifice invalide.

Enfin, vous continuiez votre chemin, tout en vous disant que le lendemain l'on verrait assurément la rue encombrée des débris de cette mesure écroulée pendant la nuit.

Mais des semaines, des mois et des années s'écoulaient sans donner le coup de grâce à cette charpente vermoulue, tandis que le soleil de chaque jour n'en donnait que plus de vigueur aux touffes de mousse et d'herbe qui trouvaient moyen de croître sur ce toit d'un autre âge.

En 1759, la maison dont nous venons d'esquisser la décrépitude était presque neuve; M. de Rochebrune l'ayant fait bâtir quelque temps après son arrivée en Canada. Après sa mort, elle avait été abandonnée pendant l'année que Mlle de Rochebrune avait passée chez Lavigneur. Mlle de Longpré l'occupait avec Berthe, après avoir adopté la malheureuse enfant.

Grâce à son peu d'élevation et à son isolement des autres habitations, la petite maison des remparts avait peu souffert des boulets des assiégeants et évité l'incendie qui avait dévoré la plus grande partie de Québec. La cheminée, emportée à moitié par un boulet, avec une longue éraflure creusée dans le mur de pignon, à gauche, par un éclat d'obus, témoignaient seuls du passage des projectiles anglais.

On sait que Mlle de Longpré, désolée de la disparition et de la captivité de Berthe, n'avait pas voulu s'éloigner de la ville avant le retour de la jeune fille. Rien n'avait pu la déterminer à quitter sa demeure, tout exposée qu'elle y fut.

Elle s'était contentée de matelasser les fenêtres qui donnaient sur le fleuve et la Pointe-Lévi, pour se mettre, autant que possible, à l'abri des projectiles.

C'est à la porte de cette maison que nous avons laissé Raoul de Beaulac au moment où il allait frapper pour s'annoncer.

On se rappelle qu'à l'instant où il allait porter la main au lourd marteau de fer, il avait éprouvé au cœur une violente contraction, en se demandant si ce n'était pas un pressentiment qui le prévenait d'un nouveau malheur.

C'était une douleur aiguë, poignante, accompagnée d'un grand affaïssement moral, et telle, que le jeune homme, doué d'un tempérament robuste, n'en avait jamais ressentie.

Il fut quelque temps à se remettre, car on ne vint lui ouvrir qu'au bout de quelques minutes, et lorsqu'il eut frappé deux fois.

Il commençait à respirer plus librement quand la porte s'ouvrit.

En le voyant, la servante devint terriblement pâle, et l'émotion qu'elle éprouva fut telle, qu'elle ne put répondre à Raoul lorsqu'il lui demanda si les dames pouvaient le recevoir.

Encore tout énéry lui-même, Beaulac ne prêta qu'une faible attention à la pâleur de la

servante et crut que l'alteration de ses propres traits avait frappé la jeune fille.

—Mon Dieu! n'allez pas plus loin, monsieur de Beaulac! cria celle-ci en l'arrêtant par le bras.

—Mais, qu'y a-t-il donc? lui dit Raoul d'une voix tremblante et étouffée.

La servante voulut répondre, mais les paroles s'accrochaient dans sa gorge.

Puis, comme si ce qu'elle avait à dire était trop douloureux à prononcer, la pauvre fille se sauva en laissant la porte ouverte.

La commotion que sa robe imprima à l'air en passant devant une porte qui s'ouvrait à gauche sur le salon, apporta jusqu'à Raoul une forte odeur de cierge allumé.

Attiré par une puissance invincible, le jeune homme s'avança dans la direction de la grand-chambre. Quand il eut fait trois pas—l'intérieur de l'appartement lui était encore caché—il aperçut une lueur rouge qui se reflétait sur le vernis de la porte entrouverte.

Arrivé à l'entrée de la chambre, il s'arrêta sur le seuil, les yeux fixes de terreur, stupéfait, pétrifié, anéanti.

De grands draps blancs couvraient les quatre murs et masquaient les fenêtres en arrêtant la lumière du jour.

Au milieu de la chambre s'élevait une estrade noyée sous des flots de mousseline blanche. Deux cierges brûlaient doucement auprès, sur une petite table recouverte de fine toile, et éclairaient de leur lumière froide le pâle visage d'une jeune fille étendue, sans mouvement, sur le lit mortuaire.

Deux vieilles femmes agenouillées égreuaient leur chapelet auprès du corps inanimé.

Raoul se serra la tête avec ses deux mains en se demandant s'il avait le cauchemar ou s'il était fou.

Mais l'implacable réalité brûlait ses yeux.

Il étendit soudain les bras et vint se jeter sur l'estrade en criant :

—Berthe! ô mon Dieu! Mais dis-moi, Berthe, que ce n'est pas vrai! Non, ma bien-aimée! tu n'es pas morte! dis?

Elle ne répondait pas, la jeune fille. Raoul saisit ses mains qu'elle avait croisées sur la poitrine et les secoua avec frénésie.

Les deux blanches mains se séparèrent et la gauche seule resta dans celles de Raoul. Elle était inerte et froide comme celle d'une statue de marbre.

—Je t'en supplie, Berthe! poursuivit le malheureux avec des accents de voix déchirants, cesse ce jeu atroce! je sais bien que tu n'es pas morte, va! N'étais-tu pas avec moi, ce matin, sur mon cheval noir! Tu as voulu m'éprouver, n'est-ce pas? Mais c'est assez! Car vois-tu, Berthe, je souffre le martyr! Mais tu veux donc que je meure pour tout de bon, moi! Mon Dieu! c'est donc vrai, vous m'avez tué ma fiancée! Ah! que trois fois maudit soit le jour où vous m'avez donné la vie!

A ces cris délirants qui remplissaient la maison, d'autres cris répondirent d'une chambre voisine, et Mlle de Longpré, accourant éplorée, vint s'affaïsser près de l'estrade. Raoul ne pouvait plus douter de l'immensité du malheur qui s'effondrait sur lui.

Il se releva tout à coup, pâle, muet, les yeux secs. Durant quelques minutes il resta immobile. Tant de sanglots furieux bouillonnaient dans sa poitrine, qu'il crut un moment qu'elle allait éclater sous cette énorme pression. Mais, comme la vapeur qui bondit de la bouilloire surchauffée, lorsqu'on finit par donner une issue à sa fureur, de violents sanglots sortirent enfin de sa gorge, tandis que des flots de larmes jaillissaient de ses yeux égarés.

Ses genoux retombèrent en terre, et sa tête s'affaissa sur l'oreiller de Berthe, où ses cris étouffés se mêlèrent avec les pleurs qui baignaient, de leur chaude amertume, la chevelure noire de sa fiancée, dont les longs anneaux se déroulaient en vagues onduleuses autour de la figure et du cou de la morte.

Seule, sur le lit tout blanc, dans ses vêtements de vierge, la demoiselle de Rochebrune gardait son immobile impassibilité.

Blanche était sa figure, comme les gouttes de cire qui lentement glissaient le long des deux cierges allumés à son chevet, pour venir se figer dans le réservoir des chandeliers d'argent. Ses paupières, qu'on n'avait pu réussir à fermer entièrement, laissaient voir à demi le cercle des noires prunelles sous les longs cils bruns dont l'ombre frangeait les joues pâlies. Ses narines dilatées semblaient vibrer encore comme au souffle de la colère ou de la terreur, et sa bouche, aux lèvres décolorées, était contractée comme par un transport de haine ou d'effroi.

Malgré sa beauté, elle faisait ainsi mal à voir, tant l'expression tourmentée de sa figure différait de celle des jeunes filles qui se sont endormies dans la paix du Seigneur.

Il fallait que son agonie eût été terrible.

Raoul restait écrasé sous l'énorme poids de son infortune.

Longtemps on entendit le bruit navrant de ses sanglots étouffés à demi dans l'oreiller sur laquelle reposait insensible la tête de son amante.

*La suite au prochain numéro*

Qu'entendez-vous par bâtonner les actes de l'état civil de la période communarde? demandait-on au rapporteur du projet de loi tendant à leur annulation.

—C'est, répondit M. Wallon, leur infliger la correction qu'ils méritent.

A PRÊTER.

\$20,000 sur Propriétés de Ville ou de Campagne. S'adresser à L. BEDARD, Notaire. No. 10 Rue St. Jacques. 2-231

Institut Telegraphique de la Puissance.

89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL, P.Q.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement rapide et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit son succès à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut.

Le développement rapide et l'utilité du Télégraphe Electrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre, rendent l'établissement de Collèges pour l'enseignement de cette branche d'absolue nécessité.

Les Surintendants de Lignes Télégraphiques voient ce mouvement avec faveur. Les Collèges Commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche aussi bien que des autres branches de l'éducation commerciale; mais les connaissances télégraphiques ainsi acquises ont toujours été regardées comme de second ordre; à ce point que les Collèges de Chicago, Milwaukee, Buffalo, New-York, etc., en ont discontinué l'enseignement, et recommandent l'Institut Télégraphique comme l'endroit où une connaissance parfaite de cet art à la fois intéressant, savant et utile peut-être le plus convenablement obtenue.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Opérateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques.

Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis. De prime abord, on peut obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à \$150 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparés avec les autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Opérateur. Nous avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui, avec peu d'instruction et aucune idée du fonctionnement de la Télégraphie en entrant, sont devenus bons Opérateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués qui pouvaient à peine écrire leurs noms prennent aujourd'hui les messages au taux de 25 à 30 mots par minute.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR. Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Opérateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de Télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Câble Transatlantique, sont expédiés et reçus, tel que pratiqué sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant, d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail, ni la dépense pour qualifier les étudiants pour les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les élèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Opérateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 9 heures du matin jusqu'au midi, et de 1.30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend, bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande de ces élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de Télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines.

Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer lorsqu'ils seront suffisamment avancés. Dans le cas de l'interruption des communications par la rupture des fils, les réparations sont conduites par un Professeur de Télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la Télégraphie.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire. Montréal, Septembre 1871.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché. No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52zz

LIBRAIRIE ET DEPOT DE JOURNAUX. SENÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché. 2-15zz

LA PHARMACIE FRANCOISE No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier. (MÉDECIN-ACCOCHEUR.) Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires. Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine. 2-18zz

ON DEMANDE DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance. Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques. S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du Canadian Illustrated News, Hearststone, et de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-36tf.

A. BELANGER MAGASIN DE MEUBLES 276, Rue Notre-Dame MONTREAL. 2-25zz

NOUVELLES PUBLICATIONS. LE PROTESTANTISME JUGÉ ET CONDAMNÉ PAR LES PROTESTANTS. Petit in-8 de 500 pages, par l'Abbé C. GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Ouvrage revêtu de l'approbation de S. G. L'ÉVÊQUE D'OTTAWA. PRIX: - - - - - \$1.00

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA. 62 pages de texte et 31 pages de gravures, PAR L'Abbé J. MOYEN, S.S. Professeur de Sciences Naturelles au Collège de Montréal. LIVRE DE TEXTE A L'USAGE DES COLLEGES, COUVENTS, ECOLES, ACADEMIES. Prix, cartonné: - - - - - \$0.40 " " la douzaine - - - - - 4.00

Ces deux ouvrages sont en vente chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, Montréal, et Lépine & Darveau, Québec. En gros seulement par l'Éditeur, GEORGE E. DESBARATS, Montréal. 2-32tf

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIER RESPECTABLES. 2-33zz

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 À \$40. Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de POELES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDS A RESORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAIN ET VERNISSÉ, POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC. Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS. MEILLEUR ET CIE., 524, Rue Craig. 2-18zz

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 8 Septembre 1871. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 6d

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21zz

\$15,000 VALANT DE HARDES FAITES, CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., ETC. -AUSSI- Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire. Une visite est sollicitée. REGIS DEZIEL, 131, RUE ST. JOSEPH. 2-13zz



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada. SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871. GRANDE AUGMENTATION DE VITESSE. Nouveaux Chars pour tous les Trains Express. Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit: -

ALLANT A L'OUEST, Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 9.00 A.M. Express de Nuit do do do 9.00 P.M. Train de la Malle pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M. Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires. 5.00 P.M. Train Mélé do do do 11.00 A.M. Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9 A.M., 12.00, (midi) 3.00 P.M., 5.00 P.M., et 6.15 P.M. Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST. Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.00 A.M. Train Express pour Richmond, Québec et Rivière-du-Loup. 8.30 A.M. Express pour Boston via Vermont Central. 9.00 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.45 P.M. Express pour New-York via Rouse's Point et les steamers du Lac Champlain. 4.00 P.M. Train de la Malle pour Island Pond, Portland et Boston. 2.00 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêté entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement. à 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoits Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. Comme la ponctualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret. Le steamer Linda part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les samedis à 6.00 P.M. La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c. On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. 2-24tf. Montréal, 5 Juin 1871.

ROBERT MITCHELL, POSEUR D'AFFICHES, 202, RUE OTTAWA. LES ORDRES laissés dans aucun des Bureaux de Journaux seront promptement exécutés. ENSEIGNE DU CADENAS L'ÉDITEUR. Le Soussigné est agent pour la Cafetière Mocha à vapeur, le Fer combiné à gautfier et repasser, le célèbre Sapolio pour nettoyer et polir, et le poêle de passage à charbon. American Base Burner. L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, Montréal. 2-10zz

NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA. 1-47-zz

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. ÉTABLIE 1828. CHARLES GARTH ET CIE., FLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC. Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER: APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC. Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc. -AUSSI- On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés. En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gasciers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travaille, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, No. 536 à 542, Rue Craig. 1-47-zz MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centime.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance. AGENCE GENERALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871. C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles. -A vendre chez tous les Marchands.-Prix: 5 centimes. N. B.-C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo. AUSSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance. NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine. -En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent. NOTRE-DAME DE LOURDES, PAR HENRI LASSERRE, Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX. -Trente-sixième édition.-Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.-En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal. 1-34-zz

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY. LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 2-24zz (Etabli en 1859.)

LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31zz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.

ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.-Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 38 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour pose de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaies à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés. T. St. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT. 2-24zz